



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE
Rue des Mörseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. 080/51 73 73

SECRETARIAT
François GUIOT
Bd. Léopold III, 19 Bte 13 - 1030 Bruxelles
Tél. 02/216 78 79

HEUREUX ANNIVERSAIRE SIRE

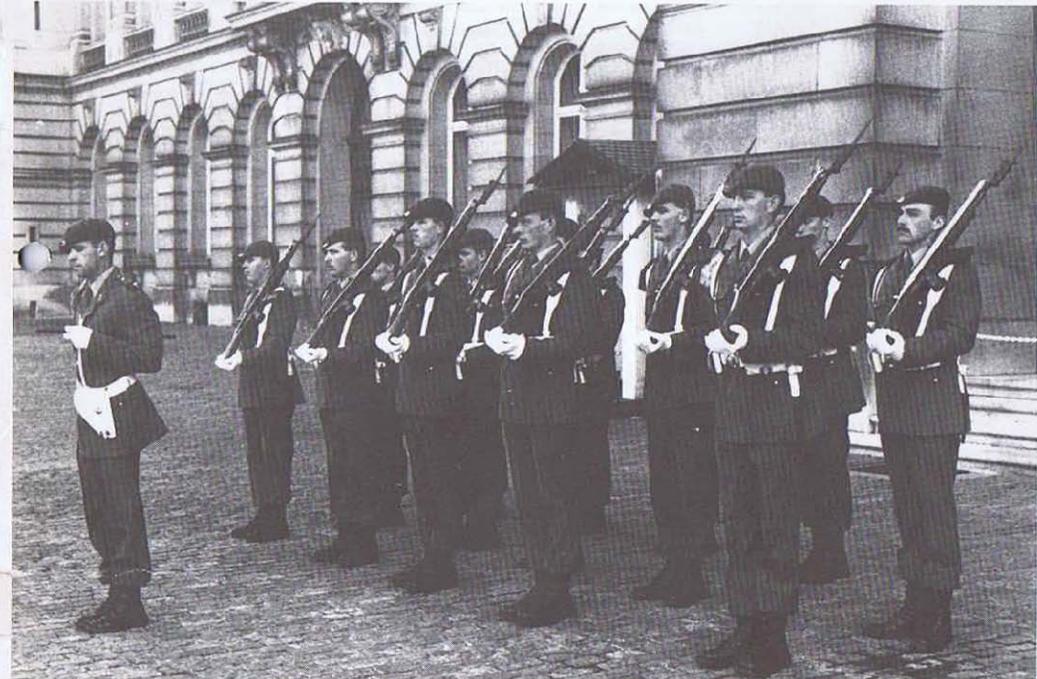


photo LEURIS

162 LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major ex. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles
PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Albert HUBERT, rue Gabriële 59 (Bte 2) — 1180 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL

Joseph ANDRE
Rue des Morceaux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Marcel JACOUES
Rue c'Orval 22
6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOULT
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur
Tél. (081) 22 34 64

Marcel LEURIS
Rue du Penitencier 15
6900 Waha
Tél. (084) 31 53 45

SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT
Boulevard Leopold III 19, Bte 13
1033 Bruxelles
Tél. (02) 216 78 79

SECRETAIRE NATIONAL-ADJOINT

René LAURANT
Bd. Pire Lallebro Desnouette 85,
1420 Bnaine-l'Alleud
Tél. (02) 384 62 38

TRESORIER NATIONAL:

Raymond THILIGES
Waltzing, rue du Rhin 6,
6703 Arlon
Tél. (063) 22 40 96

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS: Directeur-Rédacteur en chef:

Lt Col Hre Francis M. DEBROUX
Rue Achille Bauduin 4
1300 Limal (Wavre)
Tél. (010) 41 90 20 — (02) 258 25 25

Administrateur-adjoint:

Raymond Van Frachen
Rue Meyerbeer 76 (Bte 4)
1180 Bruxelles — Tél. (02) 343 28 27

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tulpenlaan 30 — 3090 Overijse
Tél. (02) 637 07 06

Colonel ex. Louis MARLIERE
Avenue Henrijan 15 — 4900 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Colonel ex. René MOINY
Bosmont 4 — 6540 Gesves
Tél. (653) 97 72 18

Délégués des sections:

Lt-Colonel ex. Camille BERNARD
(Sot. 1 Cha)

Jean BRICART (Liège)

Kléber CADY (Bastogne)

Joseph COLARD (Bouillon)

Auguste COLLE (Brabant)

Emile COLSON (Betrna)

Guy DARGE (Namur)

Pierre DELATTE (Hainaut)

Colonel ex. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4

6741 Vance (Etale)

Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)

Joseph LABOUEUX (St-Hubert)

Adolphe LHEUREUX (Huy) — *rue du Léopold*

Albert MICHEL (Houffalize)

Rue J. Dubois 47,

5575 Houdremont

Luçon MASSIN (Vervin)

Désiré PIROLOT (Marche)

Guy REMACLE (Vielsalm)

René REMICHE (Neufchâteau)

Victor SELECK (Erezée)

Jean SIBENALER (Arlon)

Léon SPOIDENNE (Athus)

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82

Président: Jean SIBENALER
Rue de Diekrich 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire: Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6717 Attart
Tél. (063) 22 49 81

Trésorier: Nicolas SIBENALER
Avenue de Longwy 165, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 79 52

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président: Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6791 Athus
Tél. (063) 37 81 88

Secrétaire: André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6791 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier: Joseph CLAUDE
Rue du Panorama 73, 6791 Athus
Tél. (063) 37 95 15

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0249208-77

Président: Kléber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
5600 Bastogne
Tél. (062) 21 37 66

Secrétaire: Louis ZINUE
Avenue Roi Baudouin 39
5600 Bastogne

Trésorier: Renée SCHMITZ
Chemin des Roches 1
5600 Bastogne - Tél. (061) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président: Emile COLSON
Rue de la Liberté 10
Tél. (061) 41 10 76

Secrétaire-Trésorier: Marcel LEBAS
La Crémallière 20A
6880 Orpèu - Tél. (061) 41 17 02

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20

Président: Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Vice-Président et secrétaire i.f.:

Gustave BOURGEOIS
Grand-rue 13
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 63 93

Trésorier: Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président: Albert GLIBLIN
Rue des Fusillés 21
1340 Otignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WAUTERS
Avenue Charles-Quint 220/3
1080 Bruxelles - Tél. (02) 468 08 57

Trésorier: Auguste COLLE
Rue Le Tiliën 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0816871-94

Président: Victor SELECK
Centre n° 42
6660 Dochampes

Secrétaire-Trésorier: Roger THIRON
Rue de Devantave 62
6960 Dochampes - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président: Octon BODEUX
Quais B - 6724 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire-Trésorier: Jacques RICHARD, rue du Ridé 13,
6724 Hartsart Rulles - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0904997-88

Président: Roger FRANÇOIS
Place Albert 1^{er} 49, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 46 37

Secrétaire: Louis DJPCNT
Rue de France 55, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 43 71

Trésorier: Marcel JACOUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HAINAUT

C.C.P. 000-5142948-91

Président: Pierre DELATTE
Chemin du Grate-Saulx 5-7
La Maladrée - 6530 Thun
Tél. (071) 56 13 38

Secrétaire:

Mireille SMECKENS
Rue des Cantines 52
6090 Couflait - Tél. (071) 43 19 37

Trésorier: Alphonse SCHELLENS
Rue Jean Volders 53, 6043 Ransart

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08

Président: Joseph ANDRE
Rue des Morceaux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier: Jean-Marie OCTAVE
Monteban 30A - 6670 Gouvy - Tél. (080) 31 77 44

HUY

C.C.P. 000-0719069-15

Président: Robert TANIER
Rue des 3 Ponts 7, 4500 Huy

Secrétaire-Trésorier: Albert DESSAMBERE
Rue Victor Martin 4, 4520 Anthot
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

Président: Jean BRICART
Rue des Châlets 5
4101 Jemeppe (Serain) - Tél. (041) 33 84 29

Secrétaire: Robert TRIPPAERS
Rue du Homvert 52, 4020 Jupille-sur-Meuse
Tél. (041) 65 48 32

Trésorier: Paul THOMAS
Rue Thier Ardent 26
4480 Engis - Tél. (041) 75 23 76

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-9127020-74

Président: Désiré PIROLOT
Route de Holoigne, 6900 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier: Emile DJMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
6900 Marche-en-Famenne - Tél. (084) 31 40 30

NAMUR

C.C.P. 000-0384057-18

Président: Guy DARGE
Avenue de la Vequée 171,
5020 MALONNE - Tél. (081) 44 41 87

Secrétaire: Pierre FRANKART
Rue Fostrée 8,
5530 Yvoir (Evrhailles) - Tél. (082) 63 21 41

Trésorier: Joseph MAHEUX
La Maladrée - 6530 Thun
5023 Flavimne -

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

Président: René REMICHE
Rue de la Justice 1 A
6640 Neufchâteau
Tél. (061) 27 88 23

Secrétaire-Trésorier: Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6800 Libramont
Tél. (061) 22 34 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président: Jean CHALON
Rue de Lavaux 9A
6870 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 30 06

Secrétaire-Trésorier: Joseph LABOLISE
Rue du Home 24
6870 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président: Guy REMACLE-SEVRIN
Rue Jean Bertholet 2
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 61 89

Secrétaire: Cdt Lucien PAQUAY
Villé-du-Soleil 4
6690 Vielsalm

Trésorier: Joseph HERMAN
Rue Fosse Roulette 40
6690 Vielsalm

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président: Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier: Ghislain BAAR
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

C.C.P. 068-0627580-17

Président: Lt-Colonel ex. Camille BERNARD
3 sur les Hys
6900 Marche-en-Famenne

Secrétaire-Trésorier: Marcel LEURIS
Rue du Penitencier 15
6900 Waha
Tél. (084) 53 45

RESISTE ET MORDS!



VIVE LE ROI!
Heureux anniversaire Sire,

De tous les coins du Pays ont surgi des souhaits chaleureux et respectueux à l'égard de Votre Auguste Personne. Ces élans fervents émanent de tous les citoyens de ce Pays et ils témoignent de l'ardente fidélité qui anime la majorité des Belges à l'égard de leur Souverain.

L'union fait la force, c'est là notre devise nationale et vous n'avez, Sire, cessé de la cimenter.

La royauté en Belgique n'est pas anachronique lorsque celui qui règne et Vous en êtes Sire le vivant exemple depuis tant d'années, n'a de cesse avec une immense dignité et une conscience élevée de son métier de se pencher avec toute la profondeur de son cœur et une énorme sollicitude vers les plus humbles de ses concitoyens, vers ceux qui souffrent et vers notre jeunesse car Vous savez qu'elle est la Belgique de demain et qu'elle accompagnera un jour un jeune roi.

Qui n'apprécie chez Vous, Votre écoute attentive, Votre patience souriante, Vos qualités humaines et spirituelles? La rigueur dont Vous faites preuve et la connaissance des choses du pays montrent combien Vous avez le sens de sa grandeur et de son épanouissement tant à l'intérieur de nos frontières que vers l'Europe et le monde.

Les Chasseurs Ardennais, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui ainsi que tous les leurs et Dieu sait qu'ils sont nombreux se sont joints par la voix de leur Président National à tous ces souhaits d'heureux anniversaire.

Longue vie à notre Roi.

Francis M. DEBROUX

Accompagnée d'une souriante photo du Couple Royal voici la réponse que notre Roi Baudouin a fait parvenir à notre Président National.

*La sympathie que vous me avez
témoignée à l'occasion de mon
double anniversaire m'a beaucoup
touché.*

*Je vous en remercie de tout
cœur.*

Baudouin

TELEGRAMMES

A SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES
PALAIS ROYAL
1000 BRUXELLES

Désirant s'associer à l'hommage que chaque citoyen Belge aspire à rendre à Sa Majesté le Roi à l'occasion de Son anniversaire, ainsi que pour Ses quarante années de règne, les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais tiennent à renouveler à Sa Majesté l'expression de leur indéfectible attachement, tant à un Etat Belgique uni qu'à la Dynastie qui, depuis quelque cent soixante ans, en est constitutionnellement le symbole et la protection.

Le Président National de la Fraternelle
Joseph ANDRE
10 rue des Morseux
6670 GOUVY

LA «BRABANÇONNE» SUR DISQUE LP

ou sur cassette
(150 ans de Belgique
chantée et racontée)

- notre hymne national chanté par d'excellentes chorales et exécuté par la Chapelle Musicale de la gendarmerie;
- airs et chants folkloriques - accordéon et chœurs;
- commentaires historiques (textes de Jo Gérard);
- une face française et une face néerlandaise;
- réalisé par «Les Descendants des Membres du Congrès National de Belgique» a.s.b.l.

Vous sera expédié par la poste sur versement de 400 F au compte bancaire 630-0112830-78 de l'association. (mentionner «Disque» ou «Cassette»).

Cervez Princes Banque

CADEAU DE MARIAGE

Offrez aux jeunes mariés un drapeau national ou de l'Ardenne. Ce n'est pas cher, ce n'est jamais sur les listes de mariage. Pour l'arborer, il faut le posséder.

Sire, merci

Sire, Votre sage propension à la discrétion Souffre aujourd'hui d'une heureuse exception Car, derrière Vous et Votre noble mission Se dresse tout un peuple d'une fière nation Surmontant de concert querelles et passions Uni, réuni pour une belle célébration.

Le pays se souvient du prince de Belgique Président, si jeune, aux destinées monarchiques Au lendemain d'une douloureuse question royale Il refit, calmement, l'unité nationale Sans jamais ignorer les vrais Républicains Sans jamais décevoir les nombreux Belgoisains S'adapta aux nouvelles structures fédérales Tout en appuyant le rôle de l'Etat central

Sire, la simplicité et l'amabilité Qu'avec la Reine, sans relâche, Vous manifestez Sur les lieux de douleur ou lors de Vos audiences Demeurent très présentes dans toutes les consciences Vous avez le regard franc, le verbe modéré De tout cela, la population vous sait gré

Vous préférez, aux tralalas et falbalas La paix et la quiétude avec Fabiola A Laeken, Opgrimbie, Motril ou Ciergnon Dans l'intimité, à l'abri des intrusions Ce jour, toutefois, la Belgique Vous regarde Pour Vous dire, très haut et sans mégarde Le respect et toute l'affection qu'elle Vous porte La richesse des sentiments qui la transportent.

Daniel Van Wylück
(Lo D.H. 06.09.90)

RESISTE ET MORDS

Le conseil d'administration de la Fraternelle se réunira le 10 novembre 1990 à Arlon. Des points importants seront à l'Ordre du jour; nous vous en parlerons dans le bulletin n° 163 du 4^e trimestre 1990.

La Commission d'examen et de révision des Statuts de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (Vielsalm le 19-4-1990) s'est réunie pour la dernière fois à Marche-en-Famenne le 9 juillet 1990.

Les conclusions de cette commission seront soumises aux membres du conseil d'administration le 10 novembre 1990 à Arlon.

La Fraternelle, section du Brabant, et les trois drapeaux dépendant de cette section (Brabant, sous-section de Molenbeek et Fraternelle du 10^e de Ligne) étaient présents le 21-7-1990 au TE DEUM et au défilé des troupes.

Le 1 Chasseurs Ardennais s'est vu confié la garde des palais royaux à Bruxelles du 20 août au 5 septembre 1990.

La relève a eu lieu le 20 août 1990 à 16h15 en présence du colonel BEM FERRARO, commandant la 7^e Brigade d'infanterie blindée à la Place de Marche-en-Famenne; le Chef de corps du 1 ChA; les anciens Chefs de Corps et une forte délégation de la Fraternelle et de nombreux drapeaux.

(**) Le programme des «Fêtes du Roi» du 7 septembre 1990 au 1^{er} juillet 1991 a été envoyé par le secrétaire national à tous les membres du conseil d'administration et à tous les présidents de section ainsi qu'aux 1 ChA et 20A le 10 août 1990.

Au sujet des autres fêtes et cérémonies des articles particuliers paraissent (ou paraîtront) dans le bulletin.

Assemblée générale de section:

- 8-6-1990 : section régionale de Vielsalm;
- 16-6-1990 : section régionale de Bouillon;
- 28-7-1990 : assemblée extraordinaire section régionale de Saint-Hubert;
- 16-9-1990 : section régionale de Bertrix-Palisul;
- 6-10-1990 : section régionale de Liège-Verviers;
- 13-10-1990 : section régionale de Hainaut;
- 26-10-1990 : section régionale de Saint-Hubert;
- 24-11-1990 : section régionale de Brabant.

(**) A l'occasion de son anniversaire qui se situait le 7 septembre passé, le Président national, Monsieur Joseph ANDRE a envoyé à Sa Majesté le Roi Baudouin, un télégramme de félicitations dont voici le texte:

TRESORERIE NATIONALE
Exercice social 1989-1990
6^{ème} liste des versements de soutien au bulletin

Solde au 30.4.1990	30.100
M. A. ANDRE, Theux	150
M. Louis Philippe KINET à Arny	100
Section de Vielsalm	50.000
Mme BURNET, Amance à son cher Henry	1.000
M. J. BERNARD, Liège	500
M. DELHEZ, Arlon versement LOUTIEZ	300
M. Jean VALENTIN, Mons	300
Mme Fernande REUTER, Arlon	500
M. Georges NOIROT, Aleur	100
M. Frédéric VANDEWALLE, Bruxelles	500

Solde au 30.9.1990 83.550

Un très grand merci à toutes et à tous.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

Le 22 juin 1990, 80^e anniversaire du Général-Major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 (Bte 1A)
1180 Bruxelles.

Texte de la carte accompagnant les fleurs

Tous les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais prient, respectueusement, leur Président d'Honneur d'accepter leurs bien vives félicitations à l'occasion de son anniversaire; qu'il soit assuré de leur fidèle attachement.
Ils vous demandent aussi de faire agréer à Madame Champion leurs plus respectueux hommages.

Postogram de la part de tous les Chasseurs Ardennais

Tous les Chasseurs Ardennais prient leur Président d'honneur d'accepter leurs sincères félicitations à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.
Ils formulent des vœux pour une bonne santé et beaucoup de bonheur aux côtés de Madame Champion et de sa famille.
Ils espèrent les voir encore très souvent et pendant de nombreuses années aux cérémonies Chasseurs Ardennais.

MERCI à nos amis GRAND-DUCAUX!

Vous avez par votre généreuse et vibrante présence pallié la disparition de notre chère musique des Chasseurs Ardennais. Nous espérons vous revoir l'an prochain et entendre vos bois et vos cuivres éclater à nouveau joyeusement dans l'air pur de notre belle Ardenne.



La musique militaire luxembourgeoise au monument national des Chasseurs Ardennais (Martolargo juin 1990).

RESISTE ET MORDS

Le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Jacques CAUFFMAN nous a quittés, le 4 janvier 1990, il y a quelques mois déjà, à l'âge de 53 ans.

Son exemple reste ... et notamment celui du courage qu'il a déployé en affrontant avec lucidité les souffrances que lui ont fait endurer sa maladie.

Jacques avait entamé sa carrière militaire en 1956. Nommé Sous-Lieutenant en mars 1959, il avait rejoint le 1ChA après avoir suivi les cours de perfectionnement pour Sous-Lieutenants à l'Ecole d'Infanterie (EI). A peine arrivé au 1ChA, il accompagna, en tant que Chef de peloton, aux ordres du Commandant VOS, la 1^{re} compagnie de marche dépêchée vers notre ancienne colonie et au RWANDA.

En 1964, alors qu'il n'a aucune obligation spéciale de servir en dehors du poste auquel il est affecté, il se porte à nouveau volontaire, et participe activement aux opérations de sauvetage exécutées dans les régions de LISALA et BUMBA et de BOENDE et IKELA. Il poursuit les mêmes activités en 1965, n'hésitant pas à payer de sa personne lors d'un sauvetage par hélicoptère à BOSONDJO. Ces actes accomplis avec abnégation de soi, lui ont valu l'octroi de la décoration militaire de 1^{re} classe pour acte de courage avec la citation suivante:

«En service commandé au Congo, avoir fait preuve de courage et de dévouement dans des circonstances particulièrement difficiles.»

A l'issue de son premier long séjour en AFRIQUE, qui durera de 1964 à 1970, il sera désigné pour le 3ChA. Bien qu'homme de terrain d'abord, il va veiller à parfaire sa formation en suivant les cours de l'Ecole de Guerre de 1971 à 1973. Breveté d'Etat-Major, il assumera plusieurs fonctions tant au niveau national (EM 17^e brigade blindée) qu'au niveau international (SHAPE).

En 1975, ses qualités personnelles lui valurent l'honneur d'être nommé Officier d'Ordonnance de Sa Majesté le Roi, fonction qu'il exercera durant quatre années.

Passionné par la beauté et les richesses humaines qu'offre la terre africaine, il y retournera pour un deuxième long séjour, de 1981 à 1987, dans le cadre de la Coopération Technique Militaire (CTM).

A la fin de sa carrière, le Lieutenant-Colonel BEM Jacques CAUFFMAN exercera la fonction de Chef de l'Administration et de la Liaison du Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGR), et à ce titre, il assurera la coordination des relations avec les Attachés Militaires pour les Ambassades de BELGIQUE. En plus de ses activités professionnelles, il était aussi membre de nombreuses associations, dont celles du «Cercle Royal des Anciens Officiers des campagnes d'AFRIQUE» et des «Compagnons de l'Ommegang», afin de faire partager ses connaissances de l'histoire de notre ancienne colonie, il a d'ailleurs rédigé de nombreux articles dans les revues de ces associations.

Jacques nous a quittés, mais à tous ceux qui l'ont connu, il laissera l'exemple d'un officier actif, témoignant d'une lucidité remarquable, d'un courage exceptionnel, mais aussi de hautes qualités professionnelles, physiques, morales et de cœur.

**Le bruit ne fait pas de bien
Le bien ne fait pas de bruit**



Lieutenant-Colonel Jacques CAUFFMAN

IN MEMORIAM

Nous avons appris le décès de Monsieur Jules LAHY qui fut secrétaire de la section de Bastogne-Martelange-Vaux-sur-Sûre pendant de nombreuses années.

La section régionale et plusieurs sections voisines assistaient à ses funérailles ainsi que de nombreux drapeaux.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais présente encore à Madame LAHY et à sa famille ses souvenirs émus et ses très sincères condoléances.

FG

IN MEMORIAM

Nous avons appris le décès de notre grand ami, Théo LEDENT, qui, depuis le début de la Fraternelle était un membre assidu aux réunions soit au niveau national ou régional; il était le secrétaire-trésorier de la section régionale de Neufchâteau-Libramont depuis sa création.

Toujours très dévoué à ses responsabilités, ses anciens frères d'armes Chasseurs Ardennais; toujours à la disposition de tous il était une figure que l'on n'oublie pas. Il fut aussi instituteur à Neuvillers jusqu'à sa mise à la retraite.

La Fraternelle était représentée par des membres de nombreuses sections avec leur drapeau; le secrétaire national était aussi présent à ses funérailles; il a présenté à Madame LEDENT et à sa famille, les condoléances de toute la Fraternelle.

FG

DECES DU COLONEL NOEL

Une perte cruelle vient de frapper durement la Fédération des Anciens Combattants, et particulièrement la Section de Gadinne, en leur Président le Colonel Albert NOEL, qui selon ses dernières volontés a été annoncée discrètement. Décédé le 30 septembre 1990, ses funérailles, célébrées par Monsieur le Doyen B. SART, étaient rehaussées par de nombreuses personnalités politiques et dirigeants provinciaux de la FNAC. Trente drapeaux de diverses sections FNAC, FNAPG, Chasseurs Ardennais et autres étaient présents; ces emblèmes faisaient la fierté du Colonel, qui ne manquait jamais de souligner la fidélité de ces dévoués porteurs. L'éloge funèbre développé avec éloquence par Monsieur GYSELINX retraçait l'éminente carrière du Colonel. Ceux qui l'ont connu retiendront ses discours vibrants, marquant un attachement profond à la Patrie et à ses symboles. Il y a peu, avec fierté, le Colonel disait: «depuis cinq ans, je suis le plus ancien porteur du béret vert de Belgique». Nul doute que sa mémoire sera gravée dans le cœur de tous les anciens combattants.

Merci Colonel, pour votre dévouement désintéressé et votre zèle exemplaire.

Nous présentons à la famille nos condoléances émuës.

Repose en paix, cher Colonel, dans cette terre ardennaise que tu as aimée et défendue, en défendant le sol de la Belgique.

A. MICHEL, Vice-Président ChA
Section
HOUFFALIZE-GEINNE

Nouveau chef de Corps du 3 Chasseurs Ardennais depuis le 6.9.1990

La carrière du Lt Col DE TANDT

Après des humanités gréco-latines, Marcel DE TANDT est admis à l'Ecole Royale Militaire en août 1962 et fait partie de la 102^e Promotion Toutes Armes.

Nommé Sous-Lieutenant en décembre 1966, il se présente à l'Ecole d'Infanterie pour y suivre le cours de perfectionnement (CPSLI).

En août 1967, il rejoint le 4 Cy à DUREN où il exerce la fonction de Chef de peloton d'infanterie blindée, puis de Commandant en second de compagnie.

En janvier 1970, il est désigné pour la 16^e Compagnie antichar de Brigade à SPICH.

Passé au 1 ChA en mai 1974, il y reçoit le commandement de la 3^e Compagnie, et ce jusqu'en mai 76. Désigné alors pour le 13^e de Ligne en voie de reconstitution, il a pour mission de mettre sur pied la Compagnie JPK.

A l'issue du cours de formation pour Officiers Supérieurs, il exerce la fonction d'adjoint G2 à l'Etat-Major de la 1^{re} Division, puis de G3 Trg à l'Etat-Major du 1 (BE) Corps.

En septembre 1983, il revient au 13^e de Ligne en tant que Commandant en second, fonction qu'il exercera jusqu'à la dissolution du bataillon en décembre 1985, pour reprendre aussitôt le commandement du 13^e de Ligne, Compagnie antichar de Brigade.

En juin 1988, il est désigné pour l'Ecole d'Infanterie, dans la fonction de Directeur de l'Instruction.

Parallèlement, il se voit confier dans la Réserve, le commandement du 2 ChA.

Promu Lieutenant-Colonel en décembre 1988, il rejoint ce jour notre Régiment pour en être le Chef de Corps.

Nouveau Chef de Corps au 2 Chasseurs Ardennais

Un Marchois à la tête du 2^e Chasseurs Ardennais

Le major BEM Yvan JACQUES est né à Ixelles le 21 octobre 1947.

Issu de la division annexe de l'Ecole royale des cadets, il entre à l'école de préparation à la sous-lieutenance en 1967 où il suit la formation de candidat officier avec la 13^e promotion.

Nommé au grade de sous-lieutenant en décembre 1969, il est affecté au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais alors caserné à Spich (RFA) où il exerce les fonctions de chef de peloton, commandant en second de compagnie, officier maintenance, officier de renseignements, commandant de compagnie et officier opérations.

C'est à la tête de la 1^{re} compagnie du 1ChA qu'il participe au déménagement des Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne le 14 juillet 1978.

Après avoir suivi le cours de formation pour officiers supérieurs à l'Institut Supérieur de Défense à Bruxelles, il est affecté en juin 1983 à l'Etat-Major de la Force Terrestre où il s'occupe de la logistique opérationnelle jusqu'en juillet 1985 pour rejoindre ensuite l'Etat-Major de la 7^e brigade d'infanterie blindée où il se voit successivement attribuer ces responsabilités



Le Lieutenant-Colonel Baudouin KEUTIENS remet le commandement du 3^e Chasseurs Ardennais au Lieutenant-Colonel Marcel DE TANDT

Les lecteurs trouveront le curriculum du nouveau Chef de Corps dans la rubrique réservée au 3ChA, nous lui souhaitons de tout cœur un fructueux commandement à la tête du bataillon de VIELSALM.

Qu'il nous soit permis ici de rendre un hommage mérité au LtCol Baudouin KEUTIENS. Tous ceux qui l'ont approché et rencontré pendant son long commandement, le plus long commandement d'après-guerre, ont été frappés pour ne pas dire séduits par son humeur égale, son sourire constant et son sens inné de l'accueil chaleureux. Les nombreuses missions et charges qui lui furent confiées et je songe notamment au CI et à la formation et l'organisation des rappels des compagnies et escadrons de la DMT, témoignent à suffisance de ses capacités professionnelles et de son dévouement au métier militaire. Bon vent à toi cher Baudouin vers de nouveaux horizons.

Le Colonel BEM Yvan JACQUES

dans les domaines de la logistique et des opérations.

Le brevet supérieur d'Etat-Major lui est octroyé en juin 1989 après une année de stage à l'Institut royal supérieur de Défense avec la 103^e division. Le major BEM JACQUES exerce depuis lors la fonction de professeur militaire dans ce même institut au département «Problèmes de Défense». Le 1^{er} septembre, il est désigné pour exercer en cumul la fonction de chef de Corps du 2^e régiment de Chasseurs Ardennais, bataillon d'infanterie blindée de réserve appartenant à la 12^e brigade d'infanterie blindée de réserve commandée depuis peu par le colonel BEM Jacques GILSON, ce Jemelle.

Le major BEM JACQUES a donc ainsi repris le commandement du 2^e ChA au lieutenant-colonel DETANDT qui, lui, a repris le 3^e Chasseur Ardennais le 26 septembre dernier au lieutenant-colonel KEUTIENS.

Le major BEM JACQUES est marié et père d'une fille de 20 ans et d'un fils de 17 ans et est Marchois: il habite à Waha.

Il sera promu au grade de lieutenant-colonel en décembre prochain.

Le Colonel André LEFEBVRE remet le commandement de la 12 Bde Inf. BI (R) au Colonel BEM GILSON.

Une petite cérémonie, suivie d'un vin d'honneur, a eu lieu le 22 juin à la cantine centrale du Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne à l'occasion du départ du commandant de la 12^e brigade d'infanterie blindée de réserve, le colonel LEFEBVRE, et de l'investiture de son successeur le colonel BEM GILSON.

La cérémonie était présidée par le général-major GUSAIN, commandant la division mobilisation. Le général-major BRIQUEMONT, commandant la 1^{re} division; le colonel BEM FERRARO, commandant la 7^e brigade d'infanterie blindée et la Place de Marche; le sénateur-bourgmestre BOUCHAT; le 1^{er} échevin DOURT; le cadre officiers et sous-officiers de la 12^e brigade ainsi que les chefs de corps des unités du Camp Roi Albert y assistaient.

La 12^e brigade d'infanterie blindée dont les matériels sont entreposés dans les dépôts de Eghezée, Jodoigne et Hannut est une des six brigades du 1^{er} corps d'armée sur pied de guerre. Mobilisée, elle totalise 3.500 hommes, dont 500 d'active et 3.000 de réserve, et près de 900 véhicules dont 200 véhicules blindés.

Elle se compose des unités suivantes: 3^e Chasseurs à pied, 2^e Chasseurs Ardennais, 15^e d'artillerie, 12^e compagnie antichars, 12^e compagnie génie, 12^e compagnie ravitaillement et transport, 12^e compagnie matériel, 12^e compagnie médicale, l'état-major et compagnie QG 12 Bde Inf BI.

En temps de paix, elle est parrainée par la 7^e brigade d'infanterie blindée et ses unités dont la plupart des cadres et rappelés de la 12^e brigade sont issus.

La 12^e brigade a effectué son dernier rassemblement avec troupes en septembre 1987 dans les camps de Vogelsang et Eisenborn.

Le Colonel André LEFEBVRE

Atteint par la limite d'âge après quarante années au service du Roi et du Pays, le colonel LEFEBVRE est bien connu des Marchois. C'est à lui qu'incomba la délicate mission d'amener le 14 juillet 1978 le 1^{er} Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne dans un camp où l'infrastructure était loin d'être terminée. Le réfectoire commun était installé provisoirement dans un garage avec des cuisines roulantes. C'est encore lui qui organisa les premières portes ouvertes au Camp Roi Albert à l'époque où le 1^{er} Chasseurs Ardennais occupait encore seul le nouveau camp et qui noua les relations avec la population marchoise.

**RESISTE
ET
MORDS**



Photo : L'Avenir du Luxembourg.

Le Colonel BEM Jacques GILSON

Le colonel BEM GILSON est né le 11 janvier 1942 à Jemelle où il réside actuellement. Élève à l'École Royale Militaire (102 TA), il est commissionné sous-lieutenant le 20 décembre 1964. Après la dissolution en 1970 du 4^e bataillon de carabiniers cyclistes où il a été affecté comme chef de peloton, il rejoint le 12^e bataillon de ligne à Spa où il sert pendant huit ans comme commandant de compagnie et officier d'état-major.

A l'issue des cours et épreuves pour l'accession au grade d'officier supérieur, il est affecté à l'état-major de la 7^e brigade d'infanterie blindée, section S3, successivement à Düren (RFA) et Marche-en-Famenne de 1978 à 1983.

Brevet d'état-major en 1984, après une année de cours à l'Institut Royal Supérieur de Défense, le major BEM GILSON rejoint l'état-major de la force terrestre, section plans et programmes, où il étudie particulièrement les problèmes d'organisation et de rééquipement de l'infanterie.

Promu lieutenant-colonel en 1986, il passe ensuite à la direction nationale de l'armement à l'état-major général, fonction qu'il occupe encore actuellement.

De 1985 à 1990, il exerce également dans la réserve les fonctions d'officier S3 puis chef d'état-major de la 12^e Brigade d'Infanterie Blindée.

Promu colonel en mars 1990, il a repris le 22 juin le commandement de la 12^e Brigade d'Infanterie Blindée de réserve.

A.L. 26.6.90

(Extrait de «Le Vétérans» organe de la Ligue des Vétérans de Léopold III)

ILS ONT DIT...

Trois générations d'une vie magnifiquement ardente ont établi entre Flamands et Wallons des liens assez solides, ont engendré des souvenirs exaltants, ont donné naissance à un patriotisme commun.

Jules Destrée, en 1923.

La langue n'est pas tout, quoi qu'en disent nos racistes d'aujourd'hui. Il y a des mariages de raison qui sont de parfaites réussites, car la Belgique n'est pas le seul pays où cohabitent des ethnies différentes.

Roger Avermaste, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie.

BIEN DIT...

«Les Allemands se réunissent parce qu'ils ont le sens de la Nation... Les Belges se divisent parce qu'ils ne l'ont plus».

(Général Janssens, quelques jours avant sa mort).

«Une visite fait toujours plaisir: si ce n'est pas au moment de l'arrivée, c'est à celui du départ!!!»

(Saint Mutien-Marie).

2 SEPTEMBRE 1990 PORTES OUVERTES A MARCHÉ-EN-FAMENNE

Le Lieutenant-Général Jean BEHRIN, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, avait désigné cette année la 17^e Brigade d'Infanterie Blindée à Marche-en-Famenne pour fêter la Force Terrestre. Le choix de cette prestigieuse Brigade ne pouvait que nous réjouir pour de nombreuses raisons; elle est commandée par le Colonel BEM Freddy FERRARO, Chasseur Ardennais, qui à cette occasion a passé avec la prestance que l'on lui connaît toutes ses unités en revue; elle a en son sein notre 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais qui outre sa haute capacité professionnelle ne néglige pas l'aspect social et humain comme en témoigne l'œuvre des Coccinelles qu'il parraine. Cette manifestation a connu sous un soleil radieux un immense succès de foule, elle resserré les liens d'amitié entre la population marchoise et luxembourgeoise et elle reste pour nous, Chasseurs Ardennais, un endroit de rencontre privilégié.



Photo : F.D.



Photo : F.D.

Marche-en-Famenne.
Journée de la Force Terrestre.
Le Colonel BEM Ferraro.
Commandant des troupes.



Photo: Leuris.

A TEMPOUX, INAUGURATION DE LA STELE AUX CHASSEURS ARDENNAIS

Il y a 50 ans. Le 12 mai 1940, dans «Le verger de Temploux», 44 Chasseurs Ardennais (3^e Ch. Ard., 5^e Cie) périrent sous les bombes allemandes. Le 12 mai 1990, on inaugurerait une stèle à leur mémoire. Deux faits sont à signaler avant la relation de la cérémonie.

La pluie qu'on n'attendait pas et qui était présente et le 1^{er} échevin de Namur qui devait dévoiler la plaque et qui était absent. Je vous ferai grâce de la longue énumération de tous ceux qui étaient présents, mais tous les groupes de Temploux étaient représentés mais surtout les jeunes, enfants des écoles avec leurs institutrices et le chef d'école (un samedi S.V.F.), les patros, le Gaf, etc., des délégations d'anciens, les drapeaux. La messe fut célébrée par un «ancien», l'abbé THONNARD, et la cérémonie rehaussée par les chants de la chorale paroissiale et c'est à juste titre que M. DELACHAMBRE, président F.N.C. et cheville ouvrière de la manifestation, adressa un vibrant merci à M. Joseph MASSART et ses fils, qui non seulement nous a cédé le terrain, à tondue toute la prairie et aménagé les abords, mais surtout, en dernière minute, comme la pluie redoublait, a délogé un hangar et la messe s'est déroulée à l'abri... de la pluie et du froid.

Pendant que M. DELACHAMBRE évoquait les jours tragiques, les enfants déposaient au pied d'une croix rustique en plein verger, 44 branches de lilas blanc en souvenir des 44 disparus. La stèle fut inaugurée par le major Fallay (3^e Ch. Ard.) et M. DELACHAMBRE. Sonneries, Brabançonne, dépôt de fleurs, émotion profonde tandis qu'éclatait la marche des Chasseurs Ardennais.

De là, on se rendit place du 8^e Zouaves où est érigé le monument des Chasseurs Ardennais (car en dehors des victimes du verger, beaucoup d'autres trouvèrent la mort à Temploux ainsi que des soldats du 8^e Zouaves et des hommes du génie). On raviva la flamme. M. MASSART L. rappela les événements qui se passèrent à cet endroit puis épela la longue liste, près d'une centaine de noms, de ceux qui ont donné leur vie pour ce nos vivions libres. Marseillaise, Brabançonne, dépôt de fleurs et puis, au son de la marche des Chasseurs Ardennais, on se rendit à la maison des Pères où le vin d'honneur fut servi à tous ceux qui avaient bravé le vent, la pluie et le froid pour se souvenir... Je n'oublierai jamais l'émotion de ce Chasseur Ardennais, rescapé du verger, il venait d'Embourg et revenait pour la première fois à Temploux depuis 50 ans.

L. MASSART

Un ancien qui s'est trouvé à TEM-
PLOUX lors du fameux bombardement
aimerait prendre contact avec ceux de
ses camarades qui se trouvaient égale-
ment là.

Il s'agit des 2^e et 5^e Cie du 3ChA.

Lucien LECLERE
Rue François Stoobant, 29
1060 BRUXELLES

Commemoration de la Campagne des dix-huit jours au Monument de la Lys

Une commémoration de la Campagne des dix-huit jours s'est déroulée le 20 mai dernier à Courtrai, en présence de Sa Majesté le Roi BAUDOIN. Des détachements d'honneur issus notamment du 1^{er} Chasseurs Ardennais, 12^e de Ligne, du 2^e Lanciers, du 1^{er} Carabiniers et de l'Ecole Royale Militaire s'étaient rassemblés au Monument de la Lys. Les emblèmes des unités (d'active ou dissoutes) qui ont participé à la Campagne de Belgique en 1940 étaient présents. Des détachements du 7^e Régiment des Chasseurs (Arras) et du 1^{er} Royal Irish (Osbruck) formaient respectivement les délégations française et britannique.

Plusieurs autorités étaient présentes aux côtés du Roi: le premier ministre Wilfried MARTENS, le président du Sénat Frank SWAELEN, le président de la Chambre Charles-Ferdinand NOTHOMB, le ministre de la Défense nationale Guy COEME, le secrétaire d'Etat Eric DE-

RYCKE, le gouverneur de la province Olivier VANNESTE ainsi qu'Antoon SANSEN, bourgmestre de Courtrai. Les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne assistaient également à la cérémonie.

Après la Sainte Messe et un dépôt de fleurs, Sa Majesté le Roi a pris part à la cérémonie sous les acclamations. Après le passage des troupes en revue, le général-major o.r. John GROVEN (président national de l'ASBL «Monument national de la Lys») et le bourgmestre de Courtrai prirent la parole. Après le dépôt de fleurs, le Roi eut l'occasion de s'entretenir avec quelques anciens combattants. La cérémonie, au cours de laquelle l'assistance put encore écouter la chorale de l'Ecole des Sous-Officiers et assister au survol de la plaine de la Lys par une formation de Mirage partis de Bier-set, s'est clôturée par un défilé.

(Vox 409018)



Budget de la défense nationale

Que de découvertes à l'écoute de notre monde politique!

Nos bateaux sont purement «défensifs» mais il faut les doter d'un armement supplémentaire pour qu'ils puissent se défendre.

Nos F16 sont dépourvus de système de contre mesures électroniques avertissant nos pilotes lorsqu'ils sont menacés par des radars ou des fusées ennemis. Pas question donc de les engager dans le Golfe! La Belgique participera donc au blocus aérien contre l'Irak en interceptant tout avion non identifié qui survolerait le pays. N'était-ce pas déjà leur mission auparavant? Vraiment le ridicule ne tue plus, la fierté fait défaut aux responsables politiques, la vie de nos jeunes reste outrageusement menacée en cas de conflit, l'imprévoyance renouvellera le gâchis qu'il y a cinquante ans nous avons payé si cher. Pendant ce temps nos matamosse remplissent nos écrans et les colonnes de nos journaux de déclarations suavement musclées ménageant la solidarité occidentale et le pétrole arabe.

CIVISME ROUTIER

Le long de nos routes apparaissent régulièrement des panneaux routiers sur lesquels à l'aide de pictogrammes ou de slogans courts les automobilistes sont rappelés aux règles de la conduite et au respect des règlements.

Le dernier en date bien inspiré sans doute dessine l'énorme tête d'un taureau!

Pendant ce temps, praiquant l'adage que celui qui fait les lois est au-dessus des lois, notre ministre des communications à bord de son véhicule de service transgresse allègrement les règlements routiers, règlements qu'il veut encore rendre plus coercitifs!

Les photos horodatées de ces infractions ont été publiées.

TANTAE MOLIS ERAT...

Depuis le 3 octobre dernier les deux Allemagnes ne forment plus que le plus grand état de l'Europe occidentale. Ses 78.000.000 d'habitants ne sont qu'un frein momentané à la dénatalité qui menaçait l'ex-Allemagne de l'Ouest, mais ce nouveau géant devient la première puissance économique de l'Ouest Européen.

N'est-ce pas Clausewitz qui disait que la guerre était un moyen d'acquiescer des intérêts matériels que l'on ne pouvait obtenir autrement, depuis cinquante ans ont passé.

DIVIDE UT REGNES

La plupart des Belges perdent leur latin lorsqu'on évoque la constellation des ministres nationaux, régionaux et des secrétaires d'Etat qui nous gouvernent.

Et quel citoyen s'y retrouve encore dans la pléiade de nos communautés, régions et sous-régions qui découpent notre petit pays en principautés...?

Alors, lorsque l'une de nos excellences fait une déclaration, bien malin est celui qui sait au nom de qui il prend la parole, le sait-il d'ailleurs lui-même? Mais par contre, ce que nous savons, c'est que depuis des décades cela nous coûte des milliards de ce bon argent qui fait aujourd'hui défaut à nos enseignants!

DANS NOS SECTIONS

ARLON

NOUS ONT QUITTES

— Joseph BILLOT - 78 ans - Préfet honoraire de l'Athénée royal d'Atus - campagne 1940 à la 5^e Cie du 5^e Régiment ChA - commandant de réserve - prisonnier et invalide de guerre - 33, rue Godefroid Kurth à 6700 Arlon.

— Raymond HOFFMANN - 67 ans - adjudant retraité - volontaire de guerre - campagne 1940 à la Cie C.477.13 de la position fortifiée de Namur - résistant armé - grand invalide de guerre - 6, avenue Numa Ensch Tesch à 6700 Arlon.

— Madame Lucie BLAUVEN - 71 ans - vice-présidente et trésorière de l'Amicale des donneurs de sang d'Arion - épouse de notre ami et membre Joseph NEU - 240, avenue du Bois d'Arion à 6700 Schop-acl/Arion.

— René HUSSIN - 76 ans - sous-officier retraité - campagne 1940 au régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais (20 A) - prisonnier et invalide de guerre - 139, rue de Bastogne à 6700 Arlon.

— Charles JOIRKIN - 39 ans - agent des postes - fils de notre membre honoraire Madame Maria JOIRKIN-ROUFOSSE - 116, rue de Neufchâteau à 6700 Arlon.

— Nicolas, Lucien RENARD - 84 ans - frère de notre membre et ami Nicolas RENARD - 6, rue de Nothomb à 6702 Grendel/Atterf.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos fraternelles et très sincères condoléances.

BODANGE 50^e ANNIVERSAIRE

La commémoration des combats du 10 mai 1940 a rassemblé un nombre impressionnant de participants.

Dès 9h.30, pas moins de 18 drapeaux, toutes sections confondues, se rassemblent devant la petite église de Bodange.

Des délégations et groupes de différentes sections se côtoient; les commentaires vont bon train. On se remémore les tragiques événements d'il y a 50 ans; mais comme tout a changé, le paysage, les bois, même le ciel est menaçant... non d'avions ennemis, mais de lourds nuages annonciateurs de pluie.

Assistance record pour l'office dans la chapelle malheureusement trop petite pour contenir tous nos bérêts verts. A la sortie, un peloton de Chasseurs Ardennais en armes amène les autorités, les enfants des écoles et les anciens vers le monument Bricart, moment où le déluge s'abat sur la colonne.

Au terme de la marche, une foule nombreuse se recueille devant le monument lors du dépôt de gerbes par les autorités et le camarade René WHONER, un ancien de Bodange qui remplace notre président momentanément hospitalisé. Geste touchant des écoliers(ères) déposant leurs humbles bouquets de fleurs au pied du mémorial; allocutions très remarquées de Monsieur le Bourgmestre et l'instituteur; moment d'émotion lors de l'appel aux morts; instant pathétique lorsque nos jeunes chasseurs ardennais, l'arme aux pieds, entonnent notre célèbre marche... reprise en chœur par l'assemblée.

A Fauvillers la salle des fêtes est comble pour le vin d'honneur, quelques mots de Monsieur le Notaire BRICART en ce jour de souvenirs et l'espoir de se retrouver pour le... 60^e anniversaire.

Notre ami Ch. GRIMONSTER en profite pour féliciter le peloton de chasseurs ardennais pour la prestation «musicale» ... tonnerre d'applaudissements aussitôt couverts par nos jeunes troupiers qui entonnent à nouveau «Debout sur la frontière...»

Ambiance des grandes retrouvailles puis départ pour le déjeuner au MARTIN PECHEUR pour la section d'Arion. Monsieur R. BRICART offre l'apéritif à l'occasion de ce 50^e anniversaire et la journée se termine dans la joie et la bonne humeur.

H.F.

NOTRE EXCURSION DE JUIN 1990

Le lundi 11 juin notre Fraternelle d'Arion embarquait pour un périple de trois jours en Normandie. Effectif au complet comme toujours. Arrêts aux différents points de rassemblement et déjà la joie des retrouvailles.

Notre secrétaire Alphonse COLETTE nous avait concocté un programme qui ne comportait aucun temps mort!!! c'est le moins que l'on puisse dire.

Direction Sedan par le chemin des écoliers... arrêt pour la dégustation du «petit noir». Le président, tout en nous souhaitant la bienvenue, relate brièvement les événements du 6 juin 1944 et comme à l'accoutumée offre l'apéritif.

Arrêt à Amiens: ciner et comme le bruit des couverts couvre les conversations, on peut en déduire que le menu ne souffre aucune critique. Mais l'heure tourne, direction la côte normande que nous longeons; un coup d'oeil sur Etretat et ses falaises et on atteint le célèbre pont de Tancarville (près de 1.000 mètres de long et 40 mètres au dessus du niveau de la Seine); puis Lisieux où se termine notre première étape. Repas et logement à l'hôtel Normandie.

Mardi 12 juin

Départ vers les plages de débarquements. Alphonse, en guide compétent, nous aura auparavant relaté les divers événements de cette journée historique d'il y a 46 ans.

Randonnée à travers haies, futaies, bois et l'on comprend que tous ces couverts durent gêner considérablement les troupes alliées.

Par Honfleur et Deauville, on atteint Arromanches: son fameux port artificiel; ou ce qu'il en reste...!!!

Dîner au restaurant du «6 Juin 44»...

Evidemment: visite du musée et arrêt à la fameuse pointe du Hoc. Paysage lunaire, labouré par les tirs d'artillerie et resté dans l'état où les Rangers l'ont laissé le 8 juin 1944.

Cette journée nous aura permis de visiter le cimetière Américain et son Mémorial à Colleville où reposent côte à côte près de 10.000 G.I.S. — La réflexion pour chacun d'entre nous: plus jamais ça!!! Ste Mère l'Eglise (avec son parachutiste toujours accroché au clocher de l'Eglise) — visite du musée: une occasion de voir tout l'arsenal des troupes d'invasion: avion, planeur, armement etc... Retour à Lisieux: repas, dodo.

Mercredi 13 juin

Visite de la magnifique basilique et de la chaise de Ste-Thérèse et direction Paris. Un charmant restaurant va nous permettre de ravivour nos estomacs; puis notre sympathique chauffeur Alain nous propose un tour de ville. Arrêt à Montmartre, sa place du Tertre, le centre Pompidou et la réputée rue St-Denis. Nous saurons gré à notre ami Alain d'avoir réduit sa vitesse au minimum afin que chacun de nous, dressé dans le car, puisse «jouir» du spectacle de ces demoiselles aux formes avenantes. Certains nostalgiques manifestaient le désir de bénéficier d'un court arrêt afin de mieux juger sur place!!!

Enfin... Retour vers la Belgique. L'ami Albert nous donne un petit récital d'harmonica, tandis que les camarades Perpète, Marquis, Reichling, Eppe se découvrent des dons de chanteur de charme. Notre président remercie tout notre groupe pour la bonne ambiance qui a régné tout au long de ces trois jours sans oublier Alain, notre chauffeur à la peine durant ces journées.

Un bravo au secrétaire Alphonse, compétent comme guide et dévoué en tant que barman (bien que, comme l'an dernier, un petit arrêt dans une grande surface fut encore nécessaire pour rétablir les stocks...). Est-il nécessaire de signaler qu'accès fréquents au bar contribuent pour beaucoup au moral de tous les participants!!! C'est passé minuit que chacun retrouve ses pénates après de touchants «Au Revoir»...

H.F.

CONGRES NATIONAL 1991

Celui-ci aura lieu le dimanche 28 avril 1991 à Arlon.

Retenez dès maintenant cette date et cochez la dans votre agenda.

Le programme détaillé de cette journée — qui se doit d'être un succès — paraîtra dans le bulletin n° 163 du 4^e trimestre 1990.

ATHUS-MESSANCY-AUBANGE SELANGE-HALANZY

Bodange

Comme chaque année, nous avons participé en grand nombre aux cérémonies du 10 mai, à Hollange et Bodange. Nos félicitations à l'administration de Fauvillers pour sa gentille réception marquant le 50^e anniversaire.

Wilhemstad

Le voyage à Wilhemstad, malgré l'éloignement s'est passé au mieux; les cérémonies malheureusement très longues pour une matinée se terminant à 15.30h. Heureusement, nous avions pris l'initiative d'écourter et nous étions au restaurant «Napoléon» à Pysbergen pour 14 heures. Le repas, excellent, nous a été servi avec célérité et, la salle à manger qui nous avait été réservée contenait juste nos 50 participants. Le retour avec arrêt à Namur, n'a pas été trop long. Très bonne journée à mémoriser.

L'excursion

Notre excursion annuelle a eu lieu le samedi 25 août. Voyage de vraie détente, arrêt déjeuner, à Bouillon. Visite de Sedan et repas de midi à l'Hôtel de l'Univers, place de la gare. Très bon dîner pour les septante participants et une ambiance «Chasseurs Ardennais». Retour par Stenay avec visite du musée de la Bière et arrêt à Orval, avant de rentrer pas trop tard à la maison.

Aux chasseurs ardennais d'après 1945.

Suivant les nouveaux statuts, les Chasseurs Ardennais d'après guerre sont maintenant considérés comme les autres, en tant que memores effectifs, et, cela dans l'optique de perpétuer notre fraternité. Des places dans notre comité leur sont réservées et nous faisons appel aux bornes volontés pour les occuper et prendre la relève des anciens. Dans notre section, vous êtes déjà 25% des membres effectifs. Vous qui avez fait votre service militaire aux ChA. ou au 20.A. venez participer aux activités de notre régionale, vos initiatives seront les bienvenues. Les nouvelles cartes 1991 seront distribuées dès avant la fin de cette année.

BASTOGNE

Noces d'Or

Notre membre effectif de Bourcy, DJFOURNY, Louis et son épouse Madame KOENIG ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage. Félicitations fraternelles aux heureux époux.

Activités de la section

La section était représentée aux manifestations suivantes:

Le 21.05.90 - Marche-relais de la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la guerre 40/45. Marche-relais de VIELSALM à VINKT. A 9h. Dépôt de fleurs au Mémorial CADY.

Le 31.05.90 - MEMORIAL DAY à 15h. Office religieux célébré, en la crypte du Mardasson, par Monsieur le Doyen GALAND. Dépôt de fleurs sur la Dalle Sacrée du Mardasson. Réception à l'Hôtel de Ville de Bastogne.

Le 02.06.90 - A 20h. Dépôt de fleurs au monument aux morts de la Ville de Bastogne.

Le 16.06.90 - A 11h30, arrivée des cyclistes de la randonnée de la Voie de la Liberté. A 12h. Dépôt de fleurs au Mardasson et cérémonie de clôture de la manifestation.

Le 27.06.90 - Marche du Souvenir et de l'Amitié: à 15h. Dépôt de fleurs au Monument National des Chasseurs Ardennais à Martelange avec la participation d'une musique du Grand-Duché de Luxembourg. Dépôts de fleurs au monument aux morts de Martelange. Réception au Centre Culturel de Martelange.

Le 28.06.90 - A 15h30. Dépôt de fleurs au monument aux morts de la Ville de Bastogne.

15h45. Dépôt de fleurs au Mémorial CADY.

16h. Dépôt de fleurs sur la Dalle Sacrée du Mardasson suivis d'une réception à l'Hôtel de Ville de Bastogne.

Le 13.07.90 - A 19h. Dépôt de fleurs aux tombes des soldats Français de la guerre 14/18.

Le 15.07.90 - Commémoration du 45^{ème} anniversaire de l'inauguration du Mémorial du Mardasson, monument dédié à la mémoire des 76.690 militaires américains tués au cours des combats de l'offensive allemande du saillant des Ardennes.

Avec des prestations magnifiques du chanteur Jules BASTIN et la participation de la musique des Guides. Réception à l'Hôtel de Ville.

Le 20.07.90 - Fête Nationale

A 10h15. Dépôt de fleurs au monument aux morts de la Ville de Bastogne.

Le 21.07.90 - A 11h. TE DEUM célébré en l'Eglise St-Pierre par Monsieur le Doyen GALAND, Georges suivi d'une amicale réception au Mess des Officiers, à l'initiative du 1A.

A 20h. Dépôt de fleurs au monument aux morts.

Le 5.09.90 - Fastes du 1A

A 17h. Dépôt de fleurs au monument aux morts de la Ville.

Le 06.09.90 - A 11h. Messe célébrée en la Chapelle de la caserne Heintz.

A 15h. Prise d'armes, défilé et dépôt de fleurs au monument aux morts du régiment, à la caserne Heintz. Chaleureuse réception à la caserne pour le vin d'honneur.

Exposition sur la guerre 14/18, organisée à l'Hôtel de Ville de Bastogne par l'Association Belge des Jeunes pour le Souvenir des deux guerres.

Le 07.09.90 - A 18h. Vernissage de l'exposition.

Du 09 au 16.07.90 - Ouverture de l'exposition au public. A la fermeture de l'exposition, on peut considérer qu'elle a connu un beau succès par le nombre de visiteurs et surtout par la présence de très nombreux étudiants accompagnés de leur professeur. L'accueil des visiteurs a été assuré par les anciens combattants, les anciens Chasseurs Ardennais et par des veuves d'anciens combattants.

Le 09.09.90 - Messe célébrée en l'Eglise St-Pierre à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Roi Baudouin.

Le 10.09.90 - A 14h. Dépôt de fleurs au monument GLESSNER.

Décès

La section déplore les décès de Madame et Monsieur GOFFART.

Monsieur Jean GOFFART et sa dame assistaient souvent aux manifestations patriotiques qui se déroulaient à Bastogne.

Madame Fernand COLLARD, membre honoraire décédée à CHENOGNE.

Jules LAHY, membre effectif, décédé à Bastogne, le 28.06.90 à l'âge de 73 ans, époux de Madame Emilia MARECHAL.

Henri LOCKMAN, membre effectif, décédé à Hemroulle, le 19.07.90 à l'âge de 75 ans, époux de Madame Maria JACQUEMIN.

Madame Maria JACQUEMIN, membre honoraire, décédée à Hemroulle, le 19.08.50 à l'âge de 74 ans, veuve de Henri LOCKMAN.

Lucien MOTTET, membre effectif, décédé à Mousny, le 20.08.90.

Madame Elvire MAQUET, décédée le 28.07.90 à l'âge de 72 ans, soeur de notre Vice-Président Maurica MAQUET.

Charles LABIAUX, décédé le 28.08.90 à l'âge de 76 ans, ancien combattant Chasseurs Ardennais, beau-frère de notre Vice-Président Maurice MAQUET.

Aux familles dans la peine, la section présente ses fraternelles condoléances.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

Le 21.06.90 - Notre membre sympathisant Ghislain BLAISE, de Bertrix, porte-drapeau de la section F.N.T.D.R.

Le 05.07.90 - Mme Bartha LAMBERTY, soeur de notre membre effectif Jean LAMBERTY, de Paliseul.

Le 23.07.90 - Mlle Sophie GARDIEN, nièce du bourgmestre de Paliseul, le Lt Colonel e.r. Jean BERTRAND; Sophie, déléguée de l'INIG, est décédée accidentellement à l'âge de 25 ans.

Mariage

M. Thierry LIBOUTON, fils de notre membre Jules LIBOUTON, de Paliseul, a épousé, le 14 juillet, Mlle Joëlle FERAUCHE, de Fays-les-Veneurs.

Aux heureux époux, toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

RECTIFICATION D'ADRESSE

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le bulletin n° 161 du 2^{ème} trimestre 1990, notre président de section, COLSON Emile, habite toujours Cité des Chasseurs Ardennais 2 à 6887 Herbeumont. L'adresse indiquée à Bertrix ne concernait que la FNAP et l'Union des Groupements Patriotiques de Bertrix, pendant son hospitalisation.

COTISATIONS POUR 1991

L'exercice 1990-1991 débute le 1^{er} novembre. Nous invitons nos membres à payer SPONTANEMENT leur cotisation 1991 au CCP 000-0380547-16 de la section de Bertrix-Paliseul, 2 Cité des Chasseurs Ardennais, 6887 Herbeumont. C'est de loin la façon la plus commode pour rester membre de la section, de recevoir notre bulletin et surtout de nous éviter des frais inutiles d'encaissements.

RAPPEL: pour 1991 la cotisation est toujours de 250F mais un petit supplément est souhaité. Merci d'avance.

Pour les localités visitées par un délégué ChA rien n'est changé.

Les camarades A. DUPUIS, O. MARTIN, C. DUMAY, M. LEBAS, H. ARNOULD, J. LEONET, J. THILLEN, N. COLLIGNON, E. COLSON, E. GALLCY, E. GUEBELS, A. LABBE et d'autres volontaires vous rendrons visite.

BOUILLON

Décès

Notre ami Ghislain DEPIERREUX de Noirefontaine, est décédé ce 1.6.90. Ancien chasseur, il a été prisonnier de guerre pendant 5 ans. Une délégation avec crapeau l'a accompagné à sa dernière demeure.

A la famille dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Assemblée Générale régionale

Nous étions nombreux réunis à l'occasion de notre assemblée générale ce 10 juin 90. Merci à tous les participants pour leur fidélité à notre section; un merci particulier à nos amis Liégeois.

Après la messe célébrée à la mémoire des Chasseurs Ardennais disparus et après le dépôt de fleurs au Square des Chasseurs Ardennais nous nous sommes réunis dans la salle de l'école de musique pour l'assemblée statutaire.

Suivant les statuts, notre vice-président M. TARTE et notre trésorier M. DRAPIER, étaient sortants et réélus. Il n'y a pas eu de candidat pour ces deux postes et les intéressés ont été réélus à l'unanimité. Le secrétaire et le trésorier ont présenté leurs rapports.

Les comptes ont été vérifiés par les deux commissaires et approuvés à l'unanimité.

Après le vin d'honneur, assuré par l'épouse de notre vice-président et sa fille, que nous remercions au passage, nous nous sommes retrouvés à 90 à la salle du casino pour le repas des retrouvailles.

Repas toujours apprécié par les gourmets.

Excursion

Le 1.9.90 nous étions 47 pour participer à notre excursion annuelle. Paris tôt le matin, nous étions à Liège pour embarquer sur la Meuse et rejoindre Visé. De là, transfert avec notre car jusque Mortroux où nous sommes montés à bord du chemin de fer touristique pour rejoindre le site de Eblégy-Trembleur (Le Trimbleu).

Après restauration sur place, nous avons visité les installations de surface du charbonnage puis par groupe de vingt nous sommes descendus dans la mine à 30 et 60 mètres. Nous étions accompagnés par des anciens mineurs qui commentaient la visite et les conditions de travail des mineurs.

La visite a duré plus de 2 heures, ce fut un peu fatigant pour nos vieilles jambes, mais tous les participants ont été enchantés de cette journée très intéressante.

Rendez-vous l'an prochain pour une autre destination.

BRABANT

Cotisations

Nous insistons une fois de plus auprès de nos membres afin qu'ils consultent leur agenda 1990 pour savoir s'ils ont bien payé leur cotisation de l'année en cours.

Merci à tous ceux qui pourront répondre OUI!

In memoriam

— Nous avons assisté, avec d'autres sections, aux obsèques du Capitaine-Commandant Jean GOFFART, vice-Président national et Président de la Section de Saint-Hubert.

Nos membres du Brabant se souviendront avec émotion et tristesse de leur ancien président, dynamique autant que jovial.

Il a rejoint dans l'au-delà une épouse tout aussi dévouée à la grande famille des Chasseurs Ardennais.

Nous présentons au lieutenant-colonel BEM Jacques GOFFART et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

— Notre drapeau était présent aux funérailles de notre ami Georges LANGRAND de Montignies-S/ Sambre.

— Nous déplorons également le décès de Monsieur ROB de Neerharen qui nous a montré tant de fois dans ses lettres ses sentiments patriotiques et d'attachement à l'Ardenne.

Nous présentons aux familles LANGRAND et ROB nos plus vives condoléances.

Assemblée générale 1990

Nous vous rappelons nos retrouvailles annuelles à l'occasion de notre assemblée générale statutaire. Elle se tiendra le SAMEDI 24 NOVEMBRE 1990 dans les locaux du Centre Sportif de l'OTAN à EVERE. Messe à 10h30 - assemblée - banquet fraternel.

Cf. notre prochaine circulaire de la section.

Bienvenue à TCUS.

Distinction

La Fédération Royale des Vétérans du Roi ALBERT 1^{er} a décerné à notre membre Roger WONVILLE la Croix commémorative. Toutes nos félicitations.

LU POUR VOUS

Le plus court et le plus élogieux hommage aux Chasseurs Ardennais dans le livre de Pierre STEPHANY: «1940 - 366 JOURS D'HISTOIRE DE BELGIQUE ET D'AILLEURS».

... GUDERIAN, le maître des Panzers, l'organisateur de la guerre des blindés, allait, pour sa part, vers SEDAN et MONTERME à travers le Luxembourg par les routes encaissées de la Sûre.

... Il y a là, roue dans roue, 2.400 véhicules et 11.800 combattants pour qui tout retard, tout désordre peut être fatal.

Or, un grain de sable est à un cheveu de s'introduire dans l'irrésistible mécanisme: ce sont les Chasseurs Ardennais.

Leur mission est de retarder l'avance ennemie tout en combattant le moins possible. Leur ordre est d'agir «par le dégât et les feux éloignés», puis de retraiter vers NAMUR pour s'intégrer, au nord, derrière la MEUSE dans le dispositif de défense.

Les unités allemandes qui ont pris MARTELANGE ou qui font mouvement vers ARLON, sont accueillies par des averses de balles et trouvent les ponts détruits. Elles piétinent. On n'a pas encore vu un Français, à BODANGE, en revanche, les Belges arrêtent Guderian en personne.

De NAMUR à ARLON, sur 80 kilomètres, les Chasseurs Ardennais sont invisibles mais partout présents. Quelques centaines d'hommes embouteillant, avec des arbres abattus, les carrefours des routes de forêt arrêtent l'armée de fer qui doit tout écraser.

Les Allemands vont prendre là dix heures de retard. Mais, la puissance de l'agresseur finira par l'emporter, et les erreurs, les insuffisances des puissances alliées, lentes, lourdes, reposant sur la doctrine de la défensive, laisseront passer cette chance... et plus loin:

... «A VINKT, près de NEVELLE, village au bord de la LYS, maisons pimpantes aux volets verts et aux toits vermillons, les Chasseurs Ardennais, admirables dans la plaine flamande comme ils l'avaient été dans les sous-bois de leur région natale, opposèrent, au bord du canal, une résistance farouche»...

Sans publicité aucune, nous vous recommandons la lecture de ce livre qui, dans un style alerte et même plaisant, nous restitue l'ambiance fidèle de cette année restée gravée dans la mémoire des anciens de 40.

ETALLE-HABAY-TINTIGNY

C'étaient nos amis - c'étaient nos frères

LEFEBVRE, Albert - VILLERS-SUR-SEMOIS; PERLEAU, Emile - VANGE; ROSSIGNON, Laurent - LA CIVANNE (ROSSIGNOL)

Gardons leur souvenir vivace en nos coeurs - Pensons à eux et à leur famille à qui la Régionale présente ses condoléances fraternelles.

Fête nationale à HABAY-LA-NEUVE

La fête nationale du 21 juillet a été célébrée à HABAY-LA-NEUVE. Un Te Deum a été chanté en l'église, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un vin d'honneur a eu lieu dans le parc du Château. Présence de nombreux Chasseurs Ardennais.

Exercice social 1991

Quand vous irez ce bulletin, les délégués seront pratiquement en possession des nouvelles cartes de membre pour l'année 1991 (à partir du 01 novembre) Faites leur bon accueil, ils assurent ce service bénévolement.

Serait-il possible pour chacun de rechercher des contacts avec des anciens Chasseurs Ardennais (Avant ou Après 1940) ainsi qu'avec des personnes désirent marquer leur sympathie envers la Fraternelle (voir nouveaux statuts acceptés à VIELSALM et notamment les articles 9 et 13. Ces statuts sont parus au n° 160 - 1^{er} trimestre 1990).

FLORENVILLE

Décès

Nous ont quittés BASTOGNE Albert d'Izel, le 1^{er} juin 1990. MOENS Louis de Florenville, habitant Lavacherie, le 2 juin.

GENGOUX Antonin d'Izel, le 10 juillet. GILLET Camille d'Izel, le 5 septembre.

VIE DE LA SECTION

Après l'inauguration du monument aux Chasseurs Ardennais le 12 mai, l'activité de la section s'est ralentie pendant la période estivale.

Une délégation avec drapeau fut toujours présente aux enterrements de nos membres ainsi qu'à celui du président de Saint-Hubert, Jean GOFFART. La section participa aux différentes cérémonies patriotiques.

— le 21 juillet, au Te Deum de la fête nationale
— le 24 juin, à la cérémonie de la Résistance franco-belge au Banel.

Le comité de ce monument remercie tout spécialement le président et le secrétaire de l'Union des Mouvements Patriotiques de Bertrix, MM. Emile COLSON et Marcel LEBAS, de leur présence.

— le 2 septembre, à la messe du maquis, cérémonie organisée chaque année par la Fraternelle de l'Armée Secrète de Florenville, dans le bois des Croisettes (Izel).

— Notre dévoué porte-drapeau, Joseph DELOBBE, avec quelques membres, ont représenté la section aux Fastes du 1^{er} ChA le 15 juin.

— le 27 mai, présence au 44^e pèlerinage à Vinkt.
— le 10 mai, à Martelange, Bodange, Bastogne, pour le 50^e anniversaire de l'entrée en guerre de la Belgique.

— J. DELOBBE et C. HERMAN représentèrent la section à une cérémonie commémorative à Willemstad (Hollande) en souvenir de la tragédie qui, en 40, fit plus de 250 victimes parmi les prisonniers transportés par une péniche qui sauta sur une mine. De nombreux Chasseurs Ardennais y trouvèrent la mort.

HOUFFALIZE-CINEY-GEDINNE

Naissance

Le 23 mai un petit Mathieu a «montré le bout de son nez» au foyer LATOUR-STOFFEN de ANTHISNES; il est le petit-fils de notre membre Ghislain STOFFEN de HARDIGNY.

Longue vie heureuse au nouveau-né et félicitations aux parents et grands-parents.

Mariages

Le 16 juin, Dominique HUBIN, fils de notre ancien délégué J. HUBIN de DINANT, a épousé Mademoiselle Marie-Catherine BORLEE de FURFOOZ.

Le 7 juillet, Mademoiselle Mieke PHILIPPART, fille du Colonel e.r. J. PHILIPPART (membre) de St TROND, a épousé Monsieur Patrick DE WINNE, également de St TROND.

Tous nos vœux de long et parfait bonheur aux jeunes époux et nos vives félicitations aux heureux parents.

Noces d'Or

Le 12 mai 1990 à ON, Monsieur Georges PIERLOT et son épouse Marie WIGNY, ainsi que Monsieur René GHEYS et son épouse Simone TITEUX, ont fêté leurs noces d'or.

Nous adressons nos vives félicitations aux heureux jubilaires.

Décès

Depuis notre dernière chronique, nous ont quittés:

- 17.4 HERMAN Jules, A.C. ChA. de AYE;
- 19.4 OLIVIERS Antoine, A.C. ChA. de ROCHEFORT;

— 29.4 LOUIS Hubert, A.C. ChA. et P.G. de ROCHEFORT;

— 30.4 LURKIN René, A.C. ChA. de CINEY;

— 8.5 WARNIER André, A.C., gr. invalide, de DURBUY-MELREUX;

— 9.5 KREUTZ Raymond, A.C. ChA., V. de G., Inv., de ROCHEFORT;

— 16.5 COLLIGNON Victor, A.C. ChA. et P.G., de HARRE ST ANTOINE;

— 23.5 SYNE René de MONT-LE-BAN, P.G., frère de notre membre SYNE Odon de CHERAIN;

— 23.6 DANLOY Henri, A.C. 3^e ChA., de LA ROCHE ARDENNE;

— 26.6 DUBE Georges, A.C. 3^e ChA. et P.G., anc. délégué de HOUFFALIZE;

— 27.6 HUSKIN Michel, fils de notre membre hon. Mad. GOURDANGE, de HOUFFALIZE;

— 3.7 WANGEN Marguerite, mère de WINAND Albert, ChA. Délégué, de GOUY;

— 13.7 PONCELET Charles, A.C. ChA. de PORCHERESSE-DAVERDISSE;

— 18.7 PILLON Félix, A.C. ChA. de HABAY-LA-VIEILLE, beau-frère de Mad. D. WIDART de CHEVETOGNE;

— 15.7 HANNARD Théophile, A.C. ChA. et P.G. de OZY-BIEVRE;

— 18.7 PISVIN Hélène, épouse du membre LEONET Jean de GROS-FAYS;

— 18.7 HEYVAERTS Elvire, épouse de notre délégué, SAINT Georges de SART-CUSTINNE;

— 6.8 CHAUVAUX Camille, A.C. ChA. de GEMBEDAVERDISSE;

— 25.8 Monsieur l'abbé MABOGE, curé de WBRIN, beau-frère de notre membre MOTTET Joseph de BERISMENIL;

A toutes ces familles endeuillées, nous présentons nos bien sincères condoléances.

OUBLI

Dans la rubrique «Décès» du dernier bulletin, une liste locale n'a pas été signalée. Il s'agissait de:

HAUTOT Léon, 3^e ChA. et P.G. de BURE, MICHAUX François, ChA. et P.G. de BURE; GEORGES Adelin, ChA. et P.G. de BURE.

Que les familles de ces regrettés camarades veuillent bien accepter, avec toutes nos excuses pour ce regrettable oubli, nos très sincères condoléances.

HUY

C'étaient nos amis

Nous avons été informés des décès ci-après:

DELHAIZE Alfred, époux de Fernande VALHERBE, 71 ans, décédé à Huy le 6 juin 1990; soldat (garçon de mess) à la Caserne d'Antheit - 3^e et 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais a combattu durant les 18 jours, fait prisonnier est resté 5 ans au Stalag 17B, à Krems (Autriche) titulaire de nombreuses distinctions honorifiques - 5200 Huy, rue Rioul, N°1/32.

Le 23 août 1990 est décédé le camarade CHARLOT-TIAUX André, époux Simone RASE, ChA. classe 1938 au 2^e Rég. de ChA à Bastogne. Il avait fait son instruction à la caserne de Seilles.

A la capitulation, il s'est replié avec son unité à Pont-Saint-Esprit (France). Les funérailles en la Collégiale d'Andenne ont eu lieu le lundi 27 août 1990 à 10h30. Il habitait Chaussée d'Anton, 58 à 5220 Ancenne.

Le 15 juin dernier, nous étions avertis du décès survenu en Espagne du Commandant Emile STEKKE de

Liège, officier de réserve au 6^e Bataillon de Chasseurs Ardennais.

Rapatrié à Liège, ses funérailles en l'église St-Vincent et l'incinération au Centre Funéraire de Roermont ont eu lieu le 25 juin 1990.

A chacune des familles, une visite a été rendue, les condoléances ont été présentées, une heure pour la décoration de la tombe a été offerte, une délégation avec drapeau était présente aux funérailles.

Ainsi tout a été fait pour atténuer quelque peu la peine de la famille et lui apporter notre sympathie compatissante.

Information-Avis rectificatif

La Fraternelle - Section de Huy à l'honneur d'informer ses membres et ses nombreux amis, que pour des raisons indépendantes de sa volonté, son dîner annuel des RETROUVAILLES n'aura pas lieu le samedi 13 octobre mais bien le samedi 27 OCTOBRE 1990 à 12 heures, au local habituel: Ecole du Sud, avenue du Hoyoux à Huy où nous vous attendons nombreux. Vaste parking.

Veillez bien avertir les amis et connaissances de changement de date et diffuser cette nouvelle autour de vous.

MERCI et au plaisir de vous retrouver bientôt.

LIEGE-VERVIERS

Notre section a été durement éprouvée par la perte récente de deux membres du comité: Charles BASTIN et Emile STEKKE, nous réitérons aux épouses et aux familles de ces grands amis, l'assurance de toute notre sympathie.

Cérémonies

Cette année du 50^e anniversaire a été particulièrement dense en événements patriotiques. Notre section a été présente à un grand nombre de cérémonies dans l'ensemble du pays:

— Lors du Congrès National du 29 avril, parfaitement organisé par la section de Vielsalm, nous étions plus de 70 participants.

— Nous avons aussi assisté successivement aux cérémonies de Bodange, Martelange, Bastogne, Courtrai, Bouillon et TEMPLoux ainsi qu'aux fastes de nos Unités d'active.

— Marche du 50^e anniversaire

Plusieurs de nos membres ont participé à la marche Ardenne-Vinkt du 21 au 27 mai. Ils ont d'abord accompagné les unités militaires sur les 3 itinéraires partant de Bastogne, Bodange et Vielsalm. A TEMPLoux, point de ralliement des différents groupes, de nombreux membres de la section Liège-Verviers étaient venus assister aux cérémonies et encourager les 3 marcheurs liégeois qui avaient accompli les 120km de ces parcours et qui continuaient le lendemain la route vers Vinkt.

Notons que lors de l'arrivée à Saint Hubert de l'é-tape Bodange-Saint Hubert, Jean Goffart, avec sa section, avait très chaleureusement accueilli les marcheurs, c'était la dernière fois que nous devions le rencontrer.

— Fastes du 20A.

Les fastes du 20A se sont déroulés à Werl, le 1^{er} juin. Nous y avons représenté, comme chaque année, la Fraternelle nationale. Au cours de ces fastes, le Lieutenant-Colonel DEVOS a remis son commandement au Lieutenant-Colonel DEVAUX.

Nous remercions le Lieutenant-Colonel DEVOS d'avoir maintenu les excellents rapports existants entre le 20A et notre section.

— 24^e Marche du Souvenir et de l'Amitié.
Le Capitaine VERCROYSSSEN, du 20A, membre de notre section, a une nouvelle fois conduit brillamment le détachement de son unité pendant les 4 journées.

Toutes nos félicitations, à lui et à ses hommes. Ils s'étaient déjà distingués, lors de la marche du 50^e anniversaire sur l'itinéraire Bastogne-Temploux-Vinkt.

Dix autres membres de notre section ont également réussi cette épreuve sportive.

Un grand merci à tous les amis de Liège-Verviers et des autres sections qui sont venus les saluer sur la route.

— Suivant la tradition, nous avons assisté aux cérémonies de Liège le 21 juillet et de Loncin le 15 Août.

Départ du Lieutenant-Colonel KEUTIENS. Quand ce présent bulletin paraîtra, les fastes du 3 ChA auront eu lieu et notre membre, le Lieutenant-Colonel KEUTIENS aura remis son commandement.

Nous voudrions profiter de cette occasion pour le remercier de sa remarquable fidélité à notre section depuis de très nombreuses années.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une excellente retraite qui, comme nous le connaissons ne sera certainement pas inactive.

NAMUR

Cérémonies du souvenir

A l'initiative des anciens combattants et prisonniers de guerre de TEMPLoux, une stèle a été érigée en bordure du verger tragique où 44 Chasseurs Ardennais tombèrent sous les bombes ennemies. L'inauguration a eu lieu le 12 mai. Notre Président, averti tardivement et par hasard, a néanmoins pu réunir une délégation forte d'une douzaine de membres de la Section avec drapeau. Le Comité remercie tous ceux qui, spontanément, ont répondu présent à son appel.

Le 13 mai la Fraternelle était également présente à la stèle des Chasseurs Ardennais à l'ancien pont d'YVOIR où des fleurs ont été déposées par notre Président. Un détachement impeccable en armes cu 1 ChA rendait les honneurs. Le nouveau Chef de Corps, le Major BEM MATTAAT assistait également à ces cérémonies ainsi que de nombreux membres de la Section.

Du 21 au 27 mai, les 1^{er} et 3^e Chasseurs Ardennais, et le 20^e d'Artillerie ont organisé, pour commémorer le sacrifice des Chasseurs Ardennais qui perdirent la vie lors de la Campagne des Dix-Huit Jours, une marche du Souvenir et une course-relais des frontières d'ARDENNE à VINKT.

Notre section s'est associée à cet hommage en assistant, en grand nombre, à la cérémonie au Monument de TEMPLoux. A l'unanimité, notre Comité avait décidé d'offrir une collation à tous les participants lors du vin d'honneur.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT CHEVIGNY-LEGLISE

A Libramont le 24 août 1990, 44 drapeaux et de nombreux amis ont conduit Monsieur Théo. LEDENT à sa dernière demeure.

Discours du Président Monsieur René REMICHE

Nous assistons en ce moment aux funérailles de Monsieur Théo LEDENT.

Si nous sommes réunis ici, c'est pour lui rendre les honneurs qu'il a bien mérités et lui manifester toute notre sympathie.

Théo est né à La Cornette le 9 décembre 1917 et est décédé le 22 août 1990 à Libramont.

Monsieur Théo LEDENT, au départ de la vie, a été un élève des plus brillants, la preuve en est là.

Il termine ses études et entre dans l'enseignement. C'était un travailleur, un honnête homme qui s'est consacré à son enseignement, ne comptant ni son temps, ni ses peines, toujours très dévoué à ses élèves. C'était un enseignant de grande valeur.

Il termine une longue carrière comme chef d'école honoraire à Neuvillers.

Il a fait la guerre de 1940-1945.

Sergent instructeur à la 4^e compagnie du 2^e Régiment des Chasseurs Ardennais à Bastogne.

Il n'a pas été prisonnier mais il a été blessé, l'arme à la main sur le champ de bataille; il n'a pas capitulé pour autant.

Rentré chez lui, sous l'occupation allemande, dès les premiers jours de 1942, il est résistant actif, fait partie de l'armée secrète, zone 5 secteur 7.

C'était un ardent patriote.

Monsieur Théo LEDENT était notre secrétaire et trésorier de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de Neufchâteau-Libramont.

Nous perdons en lui un homme de grande valeur. Il était le Président de la Fédération Nationale des Invalides de guerre des sections de Libramont.

Le Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de la section de Neufchâteau Libramont remercie toutes les autorités ici présentes, civiles, religieuses et militaires.

Merci à Monsieur BOTERBERGE, Président Provincial de la F.N.C., à sa délégation et porte-drapeau.

Merci à Monsieur le Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais pour sa délégation représentée par Monsieur François GUIOT, Secrétaire National.

Merci à Monsieur le chef de Corps Monsieur MATTAAT Camp Roi Albert pour sa délégation de la 1^{re} Cie de Chasseurs Ardennais dont nous avons le Parrainage.

Au nom de tous les groupements patriotiques, du Comité de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, de ses membres et des porte-drapeaux, nous présentons à son épouse Madame LEDENT, à ses frères et sœurs, aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

Mon cher Théo, le moment arrive de nous séparer et de te rendre une dernière fois les honneurs que tu as bien mérités.

SONNERIE AUX CHAMPS
LE SALUT DES DRAPEAUX
LA BRABANÇONNE
UN BRAVE VIENT DE NOUS QUITTER

Décès

La mort semble s'acharner sur notre section. Ils nous ont quittés et nous les avons conduits à leur dernière demeure.

M. ROBINET René, Lamouline Saint Pierre, le 13.01.90

M. LEMAIRE Henri, Bras, le 16.06.90

M. PIERRET Roger, Massul Longlier, le 06.07.90

M. PIERLOT Jean, Warmfontaine, le 21.07.90

M. CHETTER Jules, Juseret, le 14.08.90

M. LEDENT Théo, Libramont, le 22.08.90

Théo était notre secrétaire et trésorier.

M. FROGNET Roger, Les Fossés, le 30.08.90

M. BOSSICART Joseph, Tournay, le 04.09.90

M. MIGNON Sylvain, Hamipré, le 11.09.90

M. PIERSON Jean, Libramont, le 18.09.90

M. SCHMIT Florent, Séviscourt, le 24.09.90

A toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Le Président R. REMICHE remercie tous les porte-drapeaux, qui, par leur présence, ont apporté leur sympathie aux familles.

Hospitalisations

Monsieur COIBION Albert de Neufchâteau a été hospitalisé à la clinique de Libramont; il a subi une opération des plus délicates.

Le chirurgien a enlevé le genou droit pour le remplacer par un genou artificiel.

L'opération a été une réussite.

Nous apprenons l'hospitalisation à Mont-Godinne de Monsieur PIERLOT Félicien de Les Fossés.

L'opération du cœur a très bien réussi.

Nous leur souhaitons un très prompt rétablissement.

Manifestations

Le 01 septembre 90, pour la 45^e année consécutive, les Anciens de la Résistance et Associations Patriotiques des Villes de Neufchâteau et Libramont se sont rassemblés au pied du monument érigé, sur la route reliant Grandvoir à Neuvillers à la mémoire de l'adjudant S.A. Pierre DAVREUX, tombé les armes à la main le soir du 01 septembre 1944; suite à cette cérémonie, une gerbe a été déposée par le Bourgmestre Monsieur LAMBRECHT, au pied du monument de Pierre DAVREUX ainsi qu'à Neufchâteau au pied du monument des victimes civiles et militaires des deux guerres.

Le Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et de la Fédération des Anciens Combattants M. REMICHE, remercie les personnalités civiles, religieuses et militaires ainsi que tous les porte-drapeaux pour leur participation.

Nous avons assisté également aux cérémonies patriotiques franco-belges du 76^e anniversaire de la bataille du 20 août 1914 à Hamipré où le 87^e R.I. français se fit décider sur le champ de Bataille de la Justice. Cette cérémonie coïncidait avec le 60^e anniversaire du Roi Baudouin et le 50^e anniversaire de la guerre 1940-45.

SAINT-HUBERT

Décès

- M. Jean GOFFART de Saint-Hubert, président de la Section;
- M. Gaston HERBAIN, beau-père de notre membre Jacqy GRAFTIAUX de Saint-Hubert;
- M. Jules LEONARD d'Offagne, membre effectif;
- Mme Maria DEMELLE de Saint-Hubert, mère de nos membres sympathisants M. et Mme Constant LECLERE;
- le Père Jean-Marie DELAITE, frère de notre membre effectif Charles DELAITE de Redu;
- M. Edmond COLLIN, membre effectif et commissaire, de Saint-Hubert et père de nos membres Daniel et Michel COLLIN, époux de notre membre sympathisant Mme Marie-Thérèse DESSOY;
- Mme Louise GUILLAUME de Saint-Hubert, mère de notre membre sympathisant Paul TITEUX et sœur de notre membre honoraire Mme Clémence TITEUX-GUILLAUME;
- M. Guy BONMARIAGE, frère de notre membre sympathisant Claudie BONMARIAGE.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos condoléances les plus sincères.

Hospitalisation

- Notre membre effectif Charles ANTOINE à la Clinique de Namur;
- Notre membre sympathisant Mme Marcel PECHHEUR à la Clinique de Sart-Tilman;
- Notre membre sympathisant Georges BOURGEOIS de Saint-Hubert à la Clinique de Libramont;
- Notre membre honoraire Mme Julienne MARTIN de Saint-Hubert à la Clinique de Libramont;
- Mme Yvonne HANZIR, épouse de notre membre Firmin THOMAS, de Vesqueville à la Clinique de Libramont.

Nous leur souhaitons le prompt et complet rétablissement.

Naissance

Samuel, petit-fils de notre membre effectif et commissaire Paul ARNOLDY de Saint-Hubert.

Nos plus vives félicitations aux parents et grands-parents.

Activités de la section

Le 12.6 - Enterrement de notre regretté Président Jean GOFFART. Une importante délégation de bérêts verts accompagnée de 35 drapeaux lui a rendu un dernier hommage.

Le 15.6 - Assistance aux fastes du 1^{er} ChA. à Marche.

Le 26.6 - Enterrement à Offagne de notre membre effectif Jules LEONARD.

Le 27.7 - Présence à Martelange, avec le drapeau, à la Cérémonie organisée au Monument des ChA. à l'occasion de l'arrivée de la Marche du Souvenir.

Le 07.7 - Enterrement de notre membre effectif et commissaire Edmond COLLIN de Saint-Hubert qui s'est dévoué, d'une manière exemplaire, pour notre Section.

Le 21.7 - Le drapeau et une délégation étaient présents en la Basilique de Saint-Hubert au Te Deum chanté à l'occasion de la Fête Nationale.

Le 28.7 - Assemblée générale extraordinaire en vue de l'élection d'un nouveau Président (Voir ci-après).

Le 15.8 - Présence à Crupet à l'invitation de notre Président d'honneur M. Lucien LECLERE, à l'occasion d'une journée sportive et patriotique.

Le 19.8 - Participation à Anloy à la commémoration des combats d'août 1914 et hommage rendu aux victimes civiles et militaires de ces journées.

Assemblée générale extraordinaire

Le Samedi 28 juillet 1990, une Assemblée générale extraordinaire a réuni nos membres en vue de l'élection d'un nouveau Président de Section. Une seule candidature avait été présentée, celle du vice-président Jean CHALON de Saint-Hubert. Celui-ci a été élu par acclamations. Nous lui souhaitons une longue et fructueuse présidence.

Assemblée générale statutaire

Le Comité a retenu la date du samedi 27 octobre prochain pour cette Assemblée annuelle. Le détail de la journée sera communiqué en temps voulu.

VIELSALM

Nous avons fait un beau voyage ... (Ciboullette)

Samedi 8 septembre: braille-bas sur le parking du NOPRI à Vielsalm.

L'autocar «Stephany» attend sa cargaison de voyageurs pour les emmener vers de larges horizons. On en parlait depuis longtemps, jusque dans les chaumières, de cette fameuse excursion promise depuis longtemps et jamais réalisée.

A 8h30 précises (comme le prescrivait l'ordonnance), l'énorme machine s'ébranlait avec son plein de clientèle.

Les Chasseurs Ardennais, anciens et nouveaux, ont le sens de l'exactitude qui, on le sait, est la politesse des rois.

En grand secret, le secrétaire Lucien PAQUAY avait concocté le programme de la journée et il ne l'a révélé qu'en cours de route tout en recueillant l'unanimité. Pour la majorité d'entre nous, ils faisaient connaissance pour la première fois de cette merveilleuse autoroute E25 qui traverse l'épéon ardennais et livre des paysages fantastiques. La grande forêt conserve toute sa splendeur malgré les nombreuses blessures de l'ouragan que l'homme essaie de panser.

L'E25 termine son ruban en territoire belge et nous donne l'occasion de nous extasier devant une réalisation unique au monde: un bâtiment énorme, le «Victory Memorial Museum». C'est le terme de la première étape du voyage.

Chacun de ces trois mots est un symbole: VICTORY, le souvenir des combats des alliés jusqu'à la victoire finale; MEMORIAL, la mémoire des millions de morts, victimes de la guerre; MUSEUM, une collection d'une rareté unique, du matériel intact (comme s'il n'avait jamais servi) disposé dans d'immenses salles. Cela va de la bécanne démocratique jusqu'au tank de 50 tonnes, en passant par des pièces d'artillerie au calibre impressionnant, des véhicules amphibies ... le tout dans un état impeccable.

Le clou de la visite est le petit film, d'une durée de trente minutes, qui a pour thème «De l'Afrique Berlin». Pas le moindre trucage, toutes les images sont authentiques, en première vision. Le spectateur quitte la salle le cœur serré.

Deux heures passées dans une atmosphère indéfinissable.

La seconde étape nous conduit au chef lieu de la province où nous attend une bonne assiette. Toutes ces pérégrinations, dans le monde du matériel (ce qu'il en faut pour gagner une guerre), nous a ouvert l'appétit. Ventre affamé n'a pas d'oreilles et il est bien 14h30 quand nous quittons cet éden de la fourchette au nom très bref «GB» mais aux réalités bien définies. En voiture pour la suite des événements.

Le programme prévoyait la visite, pédestre, de la vieille ville de Luxembourg mais, comme le ciel n'affichait rien d'encourageant, c'est très prudemment en car que nous sommes partis par la vallée de la Pétrusse, sous le pont Adolphe, pour en terminer par la visite de la grande ville.

Troisième et quatrième étapes: cette merveilleuse vallée de la Moselle, d'un côté luxembourgeoise, l'autre appartenant à la Bundesrepublik, et des deux côtés, à perte de vue, de grands vignobles rangés comme des soldats. Traversée de Remich et puis visite des caves St Martin: 1km500 de grottes et caves creusées à même le rocher avec chacune son mystère, en l'occurrence le trafic du vin jusqu'à sa présentation sur le comptoir du bistrot.

Puis c'est le retour vers le pays de Salm par la fameuse route touristique: Larochette, Diekirch, Vanden, puis arrivée au point mort le parking «NOPRI». Chacun était content, un peu fatigué, mais content quand même.

Guy REMACLE-SEVRIN.

Liste des membres décédés depuis l'assemblée générale du vendredi 6 juin 1989 à celle du vendredi 8 juin 1990:

Le 09.06 M. BAKES Constant, Vielsalm;
le 25.06 M. LENOIR Camille, Nassogne;
le 13.07 M. DENIS Oscar, Pepinster;
le 29.06 M. GERARD Joseph, Samoreville;
le 06.09 M. PIRLOT Edmond, Rencheux;
le 17.09 M. GASPARD Gilbert, Dairmont;
le 20.10 M. DEHARD Georges, Hourard;

le 20.10 M. PIRSON Edouard, Vottem;
le 25.10 M. PIRARD Lucien, Fraiture;
le 06.11 M. LECROMBS Jos, Rogery;
le 10.11 M. DUMONT Julien, Rencheux;
le 11.11 M. CRAHAY Henri, Esreux;
le 16.11 M. MARECHAL Camille, Arbrefontaine;
le 27.11 M. BIDONNET Joseph, Regne;
le 12.12 M. LECLERE Firmin, Grand Halleux;
le 12.12 M. MENIGE Léon, Liernux;
le 13.12 M. HURDEBISE Marcel, Halconreux;
le 16.12 M. GEORGES Albert, Stavelot;
le 14.12 M. MICHEL Albert, Bêche (Vielsalm);
le 20.12 M. BLANJEAN Jules, Vielsalm;
le 20.01 M. ANDRE Marcel, Vielsalm;
le 21.01 M. HUSQUET Jos, Halconreux;
le 07.03 M. MASSON Georges, Salmchâteau;
le 19.03 M. WINAND Pol, Bêche (Vielsalm);
le 14.04 M. JEANPIERRE Eugène, Petit-Thier;
le 17.05 M. HUYBREGHS Jacques, Rencheux;
le 01.06 M. HANEUSE Léon, Vielsalm.

VRTON

Courtrai, Vinkt et Willemstad

Participation honorable des Gaumais à ces trois cérémonies du souvenir, en particulier à Vinkt où nous étions douze.

Palmes d'or à Camille FENAT et Charles HERMAN présents aux 3 cérémonies.

Palmes d'argent à Georges ALBERT et Gaston BASTIEN présents à 2 cérémonies.

Félicitations non moins sincères à ceux et à celles qui n'ont pu participer qu'à pèlerinage de Vinkt. Je remercie en particulier de leur présence à Vinkt, Madame veuve Léon HERMAN, ainsi que Madame DOUCET qui perdit en 40, son mari à Fauvillers.

Fastes du 1^{er} ChA. - 15 juin 90.

Nous y étions représentés par le «toujours présent porte-drapeau» Camille FENAT et par nos camarades Albert BEULLENS vice-président et Raymond MINJET membre du comité, tous deux de la catégorie «Jeunes».

Ils furent enchantés par l'accueil qui leur fut réservé, frappés par l'ordonnance des cérémonies, séduits en particulier par la démonstration de close-combat et surtout ravis de renouer avec d'anciens et nouveaux amis Chasseurs Ardennais.

Une seule ombre au tableau: la musique militaire était remplacée par 3 trompettes et une bande sonore suite à la restructuration du plan du ministre COEME. Aux premières années de sa reconstitution à Vielsalm, le 3^e ChA. s'était constitué une musique composée d'éléments d'active et de miliciens, laquelle remplissait parfaitement sa mission et jouissait d'une excellente renommée. Je puis en témoigner personnellement ayant eu l'honneur et le plaisir de recevoir celle-ci un 21 juillet à Virton où elle fut applaudie.

Déjà au cours des années 36-38, Vielsalm possédait sa propre musique ChA., dont le Colonel ROBERT était très fier. Elle était dirigée par le dévoué et talentueux Premier-sergent PEETERS.

De telles réalisations ne pourraient-elles être renouvelées à l'initiative de nos chefs de Corps, avec l'aide et le soutien de la Fraternelle, afin de parer à la défection actuelle de nos musiques militaires?

Décès

Jean SKA, né le 1.1.1905 à Tillet, décédé à Gomery (Virton) le 4.06.90 - caporal milicien F.M. cl 1928 à la 5^e Cie du 10^e de Ligne. Mobilisé à la 2^e Cie/TA des ChA. à Seille en tant que sergent de réserve. Résistant du 1^{er} janvier 43 au 9 sept. 44.

René AUPHENNE, né à Dampicourt le 29.01.1907, décédé à Virton le 26.05.90. Président d'honneur de la Son de Virton, Lieutenant de Réserve au 1^{er} régiment de ChA. en 1940, un des héros de l'épopée de Bodange - voir Memoriam.

De nombreuses délégations patriotiques participèrent à ses funérailles qui furent célébrées à Virton le 29

mai, suivies de l'inhumation au cimetière de Dampicourt.

Marcel HUSSON, décédé à Villers-la-Loue le 30 juin 1990, milicien de la classe 1935 au 1^{er} ChA. Mobilisation et campagne des 18 jours au 4^e ChA. Participation aux combats de la Dendre et de la Lys. Prisonnier de guerre jusqu'en mai 1945. Membre de notre fraternelle depuis son origine 1950.

Nous réitérons aux membres des familles de nos chers disparus nos plus sincères condoléances.



IN MEMORIAM

Le président d'honneur de la section de Virton RENE AUPHENNE est décédé le 26 mai 1990. C'était l'un des valeureux rescapés de l'épopée de Bodange laquelle a contribué à dégager le 1^{er} régiment de Chasseurs ardennais dont la situation, dans la matinée du 10 mai 1940, était vraiment désespérée tout en provoquant un retard d'une journée à l'objectif fixé au 29^e corps blindé de la 1^{re} panzer allemande.

Le lieutenant de réserve René AUPHENNE commandait le peloton nord du 2^e point d'appui de Bodange sous les ordres du Commandant de la 5^e compagnie, Capitaine - Commandant BRICART.

Quelques brefs extraits de son carnet de campagne, mieux que de longues phrases, vous permettront de revivre l'odyssée de son peloton:

11H30 - averti par le Commandant BRICART que la route de BODANGE-FAUVILLERS était menacée, installe mon Pon en fer à cheval autour du promontoire de BODANGE, afin d'être couvert vers l'est, sud et ouest.

12H - intervention au profit du PI SUD (Lieutenant DOCCQUIER) par des feux d'enfilade de nos Ml.

13H - L'ennemi ayant pris position sur les hauteurs sud-ouest de BODANGE, attaque à revers les 2 pelotons et le P.C. de compagnie s'assurant désormais la maîtrise de la route BODANGE-FAUVILLERS qu'il tient sous ses feux. Tout le point d'appui est attaqué en force, de front, par le 3^e Bon du 1^{er} Rgt de fusiliers. Les tirailleurs allemands, bien camouflés par les jeunes taillis, dirigent sur nous des tirs plongeants à moins de 400m. Des grenades éclatent entre les maisons et les rues occupées sont battues par d'interminables rafales de balles traçantes. Nos chasseurs utilisent avec habileté les lucarnes de granges, les embrasures de fenêtres, les soupiroux de caves. La maison PECHEUX est un véritable blockhaus avec son mur extérieur de près de deux mètres d'épaisseur.

14H30 - nous arrêtons miraculeusement à 50m de la barricade, une colonne de 3 chars et 3 camions par un feu nourri et précis d'un FM et d'une Ml.

14H45 - dernier contact avec le P.C. de compagnie par l'intermédiaire du soldat RAUSCH.

15H30 - silence tragique du Pon SUD - hors de combat. Tous les tirs sont alors concentrés sur nous. 16H50 - l'artillerie ennemie entre en action, les attaquants se rendant compte que l'action de l'infanterie et de l'aviation est insuffisante pour enlever la place. 17H - l'ennemi demande un arrêt de combat pour relever ses blessés.

18H - munitions épuisées. Le sergent WHONER a l'honneur de vider le dernier chargeur sur les assaillants.

En rendant aujourd'hui un hommage combien mérité à René AUTPHENNE, nous y associons tous les vaillants combattants de la 5^e compagnie du 1^{er} ChA, et en particulier ceux qui y perdirent la vie au cours de cette tragique journée du 10 mai 1940:

Capitaine - commandant Maurice BRICART; Sous-Lieutenant de rés. Paul DOCCQUIER; Caporal V.C. Emile LEDOUX; Caporal mil. 34 Michel FOLMAN; Soldat V.C. trompette Gilbert GODEFROY; Soldat mil. 33 Jules THIRY; Soldat mil. 38 Léon MANGIN; Soldat mil. 38 Robert SIMON; Soldat mil. 27 Jean-Baptiste SCHWIND; Soldat mil. 35 Fernand WEIS; Soldat V.C. Charles MEEUS.

Section 1^{er} Chasseurs Ardennais

Le 9 mai 1990 a été organisé un tour de table pour tirer les enseignements de l'assemblée générale du 21 avril et pour voir comment intéresser les jeunes à la Fraternelle.

Etaient présents:

Major BEM MATTART, chef de Corps, Capitaine BRUNIN, Adjudant-chef CHARLOT, Adjudant COLBRANT, Caporal-chef BRISON, vice-présidents, Adjudant RENARD, 1 Sgt-maj DEHAEN, Sgt GAAND, délégués des compagnies, Lt-Col e.r. BERNARD, président, Marcel LEURIS, secrétaire, Henri GALDEROUX, porte-drapeau, Colonel e.r. MOINY, invité, MM FRASSELLE et PERIN, nouveaux membres du comité et le 1 Sgt-Maj HUMBLET.

Compte rendu de l'assemblée générale

Montant des factures: Cuisiniers	4.200 F
Repas	40.120 F
2 gerbes	2.600 F
Total	46.920 F
Recettes repas	26.600 F

Différence à payer par la section	20.320 F
-----------------------------------	----------

Nombre de présents: Chasseurs ardennais	51
11 ^e Bn de Fus	6
12 ^e Bn de Fus	1

Plus les épouses et les enfants, soit un total de 128 adultes et 8 enfants. Litige 4 personnes.

Les décisions suivantes furent prises:

- Journée portes-ouvertes du 2 septembre à faire paraître dans le bulletin du 3^e trimestre.
- Journée St-Hubert. Sera coordonnée avec le 1 ChA en même temps que la journée des Cie de marche d'Afrique.
- Challenge CHATOURANGA. Le droit d'inscription d'une équipe VC sera payé par la section pour autant que les participants soient membres de la Fraternelle. Le droit d'inscription 4.400 F a été payé par la section.
- Par levée: remise du trophée de la section 1 ChA de la Fraternelle au meilleur milicien (Membre ou NON de la Fraternelle) lors de la cérémonie remise des hures.

Il s'agit de l'ancien trophée du Meilleur Challengeur créé à la demande de Marcel LEURIS au conseil d'administration à Libramont le 13 mars 71. Ref.: Le Chasseur Ardennais N° 85 du 1^{er} trimestre 1971 et dont le premier critère d'octroi était être membre de la Fraternelle.

A 14 contre un le secrétaire, très déçu, a été obligé de s'incliner.

CRITERES D'OCTROI

Délai: 2^e semestre 1990

- supprimé!
- être milicien non CGR
- s'être distingué de façon particulière. La qualification «de façon particulière» sera examinée en fonction de:
 - conscience, dévouement, allant, persévérance dans les efforts à fournir pour l'accomplissement de la mission
 - sens de la discipline
 - sens social, esprit d'entraide et de camaraderie
 - valeur morale
 - connaissance tactique, technique et des règlements.
- Invitation des anciennes levées lors de la remise des hures. Le 1 Sgt Maj HUMBLET recherche jusqu'à quand les adresses (5 ans ou 10 ans) sont connues. Lorsque ce point sera fixé, 1 à 2 levées d'anciens seront systématiquement invitées.
- Pour les autres activités, il est suggéré de les organiser durant le week-end en dehors du quartier et en civil. L'adjudant-chef CHARLOT se propose d'organiser un tournoi de football en août 1990. Si matériellement possible, il recevra l'appui de la section.

Le président a procédé à la remise de la médaille du mérite en bronze au 1^{er} sergent-major HUMBLET en témoignage de sa reconnaissance pour son action militante au sein de notre association.

Les repas de la réunion du 9 mai ont coûté 4.382 F.

Journée de la Force Terrestre Marche-en-Famenne
Le 1^{er} Chasseurs Ardennais.



Photo : Leuris.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

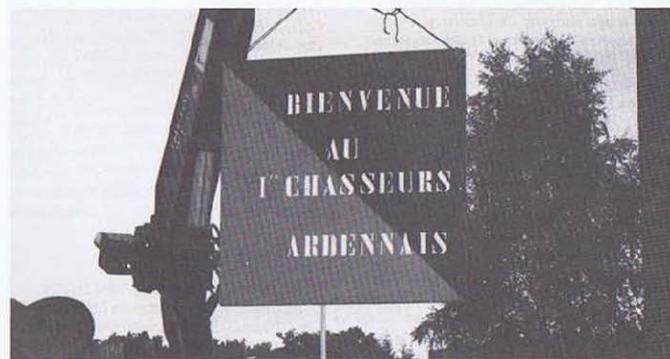


Photo : F.D.

REMISE DE COMMANDEMENT AU 1 ChA

C'est au cours d'une prise d'armes sur l'aire de parade de leur quartier, au camp Roi Albert, que les bérés verts, le 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais, ont accueilli le 6 avril 1990 leur nouveau «patron», le Major BEM MATTART. Ce dernier, un ancien du 1 ChA, prend la succession du Lieutenant-Colonel BEM MARCHAL, qui quitte ses fonctions pour rejoindre l'état-major général de l'armée, après trois années de commandement.

De nombreux invités avaient tenu à assister à cette cérémonie de passation de commandement, présidée par le Général-Major BRICQUEMONT, commandant la 1^{re} (BE) Div.

Au premier rang de la tribune d'honneur avaient pris place, le Sénateur-Bourgmestre de Marche, André BOUCHAT; le Procureur du Roi, Mme MONS delle ROCHE; le Lieutenant

Général CHABOTIER, de l'Etat-Major des Forces centre Europe; le Colonel BEM FERRARO, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée; les Généraux en retraite LIEBENS, CHAMPION et RAES; le commissaire d'arrondissement LIBOTTE; l'auditeur militaire De TENDER; Mr ANDRE, Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais; le baron FOSSION, Président National des plus grands mutilés et invalides de guerre combattants, ainsi que M. GARAIN, Président de la Fraternelle Patton.

Plusieurs anciens Chefs de Corps, les Commandants des unités composant la Brigade, de même que les bourgmestres, ou leurs délégués, des communes parrainant des compagnies du 1 ChA, avaient aussi rallié le camp Roi Albert pour la circonstance.

La musique des Guides prêtait son concours à cette cérémonie.

Dans son allocution d'adieu, le Lt Col. BEM MARCHAL se plut à rendre hommage à ses collaborateurs «qui, dit-il, ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes».

Il eut un mot particulièrement aimable pour le Bourgmestre de Marche, le Sénateur André BOUCHAT, dont il souligna la sympathie agissante et l'intérêt discret mais bien réel qu'il porte aux bérés verts. Et, pour l'en remercier, il

lui offrit le brevet de Caporal d'honneur et le bérêt des Chasseurs Ardennais.

Le Chef de Corps procéda aussi à la remise de plusieurs challenges, mettant à l'honneur le Sous-Lieutenant AMEEUW et les Caporaux VAN HEE, DEMEERSMAN, KUDJAK et POTRIQUET.

Après avoir fleuri le monument aux morts des 1^{er} et 4^e Chasseurs Ardennais, le Lt Col. BEM MARCHAL, s'adressant directement à ses hommes, les remercia pour la qualité de leurs prestations. Et il leur conseilla: «Agissons toujours en professionnels performants, réalisons une bonne condition physique et pratiquons le respect mutuel». Il passa alors, pour la dernière fois, son unité en revue.

C'est le Colonel BEM FERRARO qui procéda à la reconnaissance, comme nouveau Chef de Corps, du Major BEM MATTART.

Le nouveau Commandant des bérés verts de Marche est un ancien de l'Ecole Royale des cadets et de l'Ecole Royale militaire. En 1971, il y obtint le titre de licencié en sciences sociales

et militaires. Il choisit alors le 1^{er} Chasseurs Ardennais comme unité d'affectation. Il y servit six ans avant de rejoindre l'Ecole d'Infanterie. En 1982, il commença sa formation d'officier supérieur à l'Institut royal supérieur de défense. Puis il retrouva les bérés verts comme officier S3. Il suivit encore, en Grande-Bretagne, le «British Army Staff Course» et passa quelques mois à l'Etat-Major de la Force terrestre avant d'entreprendre, de septembre 1987 à juin 1988, le cours supérieur d'Etat-Major à l'Institut royal supérieur de défense. Après quoi, il fut affecté à la section opérations de l'Etat-Major du 1^{er} Corps belge, y exerçant la fonction d'adjoint «Exercise Planning Staff».

Investi dans son nouveau commandement, le Major BEM Mattart a défilé, à la tête de ses hommes, devant la tribune officielle.

Afin de valoriser les gradés et les soldats qui, dans le cadre de la modernisation du bataillon et du développement des nouvelles techniques, se sont particulièrement distingués, payant de leur personne afin de promouvoir l'instruction, l'entraînement et l'amélioration des conditions de vie, des trophées ont été attribués.

C'est ainsi que le Sous-Lieutenant BOLLE, le 1^{er} Sergent-Major HEUSE, le Caporal-Chef RENARD et le Soldat Milicien HENNEQUIERE reçoivent respectivement un trophée des mains des présidents des fraternelles Patton, 4^e brigade STEENSTRAETE et 1 ChA.

La Compagnie SP a été dissoute en 1977 et recréée en 1985. Suite aux dernières réorganisations, elle disparaîtra fin de ce mois. Est-ce définitif?

Le Commandant de la Compagnie Sp remet le fanion de sa compagnie au Chef de Corps pendant que la bande sonore joue «ce n'est qu'un au-revoir».

Pendant la mise en place pour le défilé, une démonstration de close-combat s'exécute devant les tribunes.

Le défilé des troupes, avec mascotte, était suivi d'un défilé monté reprenant un exemplaire de chaque véhicule blindé en service au bataillon. Un vin d'honneur réunit tous les participants dans le complexe des garages du bataillon.



Un ricain ... Caporal d'honneur du 1ChA.

CHERCHE DESSINATEUR!

Qui d'entre-vous ami lecteur a le crayon facile et aimerait mettre son talent au service de la cause des Ardennais?

Quelle aubaine pour cet artiste de se voir édité à dix-mille exemplaires!

Ecrivez-moi par un dessin!

Le rédacteur en chef.

Les Fastes 1990 au 1 ChA

Au pied de la tribune d'honneur étaient exposés les cinq challenges (Roi Albert, Mélot, AIFV, MILAN et JPK) mis annuellement en compétition entre les huit bataillons d'infanterie blindée du 1 (BE) Corps.

C'est la première fois depuis leur création que ces cinq challenges ont été remportés par un bataillon, le 1^{er} Chasseurs Ardennais.

De nombreuses personnalités civiles et militaires, de nombreuses familles et délégations des fraternelles des Chasseurs Ardennais, Patton, 11^e bataillon de Fus et 4^e brigade Steenstraete avec leurs drapeaux assistaient aux festivités qui célébraient le 50^e anniversaire de la campagne des 18 jours.

La cérémonie était présidée par le Général-Major BRIQUEMONT qui passa les troupes en revue. La compagnie Sp avait l'honneur d'encadrer les drapeaux des 1 ChA, 3 ChA et 20 A.

Le Lieutenant-Général e.r. LIEBENS qui a commandé le bataillon de janvier 1971 à novembre 1972 (ancien Commandant de Brigade, de Division et Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre) avait reçu l'autorisation de revêtir la tenue militaire pour la circonstance.

La musique militaire était remplacée par trois trompettes et une bande sonore suite à la restructuration désormais du «plan Charlier».

Après l'allocution et les remerciements d'usage prononcés par le Major BEM MATTART Chef de Corps, l'historique de mai 1940 à 1945 fut retracé. Notamment Bodange et Strainchamps où la 5^e compagnie du commandant BRICARD, qui avait reçu mission de résister sur place, n'a pas été touchée par l'ordre de repli.

Accrochée violemment et bientôt encerclée suite aux actions des aéroports allemands sur ses arrières, elle ne put se dégager. Vers 19h, après un combat valeureux qui a duré près de huit heures et après épuisement de toutes leurs munitions, les survivants furent faits prisonniers. Leur Chef a trouvé une mort glorieuse vers 18h15 à hauteur de Traquebois. Cette résistance à outrance des Chasseurs Ardennais a retardé l'avance des blindés de Guderian de plus de huit heures.

Des frontières de l'Ardenne et de la Lys, les combats ont coûté la vie à 5 officiers, 10 sous-officiers et 76 caporaux et soldats du 1 ChA.

Après cette rétrospective, le Chef de Corps demanda à ses hommes de chanter la marche des Chasseurs Ardennais en l'honneur des anciens de 1940.

Des fleurs sont ensuite déposées au monument des 1 et 4 ChA par MM. BOUCHAT, DARDENNE, PIGNOLET, GUILLAUME, LOPBAT, GARAIN, LOUPPE, GUIOT, le Lieutenant-Colonel e.r. BERNARD et le Chef de Corps.

La cérémonie se prolonge par la remise des hures aux miliciens de la 3^e compagnie par leurs parents, les autorités de la ville de Berrix, le Chef de Corps, le Commandant en Second et L'Adjudant de Corps.

Le brevet de Caporal d'honneur, le béret vert à la hure et l'insigne sont remis à M. Jacques GARAIN, Président National de la fraternelle Patton, 11^e bataillon de fusiliers. Cette fraternelle est parrainée par le 1 ChA depuis 15 ans.

ARRIVEES

Maj BEM MATTART	venant de	
Maj VAN DEN MEERSSCHE	EM 1 Corps	
Lt HUBENS	EM 1 Div	
Sgt MIGNON	JSP/A	
Sgt AYARI	El	
Cpl BOTERDAEL	El	
Cpl VETCOUR	Det MDN	
Cpl DFPASSE	Det MDN	
Cpl MOREAU	2 Cy	
Sdt THIANGE	Cie QG 16 Div	
Sdt DUBOIS	CIN ⁰¹	
Sdt VANDORPE	1G	
Sdt TIPS	CIN ⁰¹	
Sdt RANWEZ	CIN ⁰¹	
Sdt GOLINVAUX	2 Chas	
Sdt JEHOULET	CIN ⁰¹	
Sdt DUBOIS	CIN ⁰¹	
Sdt BUTTIGNOL	CIN ⁰¹	
Sdt LOIR	CIN ⁰¹	



Le Général Soviétique n'est pas encore Caporal d'honneur. Un jour peut-être...

DEPARTS

Lt Col BEM MARCHAL	passé à	
Capt BEUDELS	JS	
1 SM WERY P	Cie QG 7 BDE INF BL	
1 SG DE WULF	Cie QG 7 BDE INF BL	
Sgt MISSOTTEN	Congé illimité	
Cpl TRINTELEER	4 Cie MP	
Cpl GOVAERTS	Det MDN	
Cpl LOMBAERTS	E Log Mat	
Cpl SIEWNIAK	19 Ach	
Cpl HOOGERS	CE Cdo	
Cpl MIGEOT	Det MDN	
Cpl PICCADACI	Det MDN	
Cpl LERUSTE	Gerdamerie	
Cpl DISLINS	AS Eat	
Cpl DUPUIS	C Log 3	
Cpl JEANMART	17 Cie Tpt Hy	
Sdt DEPREZ	Det MDN	
Sdt KIRTEN	Cie QG 7 BDE INF BL	
	Congé illimité	

MARIAGES

Lt VANGANSBEKE et Joëlle VAN LOVEN
Cpl GOUBERNEUR et Murielle ENGLEBERT
Cpl LOMBAERTS et Murielle BARTHELEMY
Cpl FRISON et Fabienne DESMETH
Cpl KUBJAK et Fanny VANDERJEUGHT
Sdt BORDIGNON et Sabine HUCORNE

NAISSANCES

NOELMANS Johan	06.06.90
MOL Aymerik	07.05.90
VILVORDER Laura	16.05.90
DEMOTTE Fodé	19.04.90
CHAVEE Angélique	06.05.90
FECHIR Christopher	04.05.90
LEBLICQ Audric	05.04.90
CLENTIUS Jérôme	30.04.90

DECES

Sgt VAN CUTSEM
Sdt MARON

AGENDA DU 1CHA

Avril 90

- le 6: Remise de Comdt.
- du 10 au 12: Terrain - tour I/90 (EM Bn)
- du 18 au 19: Exercice AMBIORIX
- du 18 au 19: Bivouac PEC (ENS)
- le 26: Challenge OMNISPORT 7 Bde Inf BL (Bn) Victoire du 1ChA
- du 25 au 2 mai: Det Rft TIHANGE (1^{er} Cie)

Mai 90

- du 1 au 4: Exercice PRES VERTS avec le 1 Bn R 22 R (4A)
- du 2 au 4: CPX 1 (BE) Corps NEW PHOENIX (EM Bn)
- le 4: Détachement d'honneur à LAROCHE (Cie-SP)
- du 7 au 8: Bivouac PEC (Cie EMS)
- du 9 au 16: Det Rft TIHANGE (3^e Cie)
- le 10: Détachement d'honneur à BODANGE (1^{er} Cie)
- le 11: Détachement d'honneur à ST HUBERT (2^e Cie)
- le 12: Détachement d'honneur à FLORENVILLE (2^e Cie)
- du 12 au 13: Organisation compétition de l'URNOR (Bn)
- le 13: Détachement d'honneur à YVOIR
- le 15: Exercice de cadre Bn ±/90
- du 16 au 23: Garde à ZAVENTEM (2^e Cie)
- le 20: Cérémonie à COURTRAI (Bn)

- du 21 au 27: Marche Commémorative du 50^e anniversaire de la campagne de 1940 (En)
- le 27: Détachement d'honneur à VINKT (Cie EMS)
- du 29 au 31: CPX de la 7 Bde INF BL

Juin 90

- du 5 au 7: Inspection Comdt Bn (2^e Cie)
- le 7: Exercice ASTERIX
- le 15: FASTES du 1 ChA
- du 15 au 16: Organisation du Challenge CORB
- le 20: Exercice de cadre Bn II/90
- du 20 au 21: Bivouac PEC (Cie EMS)
- le 20: Exercice BROADCAST
- le 22: Remise des HURES à LAROCHE (Cie SP et Cie EMS)

- du 25 au 29: Evaluation de la 1^{er} Cie et du PI Ed.
- du 27 au 30: Marche du Souvenir et de l'Amitié (3^e Cie)
- du 27 au 4 jul: Garde à ZAVENTEM (Cie SP)

IN MEMORIAM

Le 1ChA a le pénible devoir de vous faire part du décès le 21 avril 90 du Sergent CSOC Eddy VAN CUTSEM né le 23 mars 69 à FRAMERIES. Victime d'un accident stupide, Eddy était promis à un bel avenir au sein du 1 ChA et de la 3 Cie en particulier.

A ses chers parents, nous adressons nos condoléances et notre profonde sympathie.



Remise de hures à La Roche-en-Ardenne

La remise des hures aux miliciens de la Compagnie d'appui du 1 ChA, à LA ROCHE était teintée de nostalgie. C'était, en effet, la dernière sortie officielle de cette compagnie, appelée à être dissoute dès la fin du mois de juin. Parrainée par la ville de LA ROCHE, celle-ci s'était déjà rendue à plusieurs reprises dans la ville. Pas question toutefois pour LA ROCHE de demeurer orpheline. LA ROCHE s'est dotée d'un nouveau filleul. Ce sera la Compagnie E.M.S. (Etat major et service), présente d'ailleurs à cette cérémonie elle aussi.

En l'absence du bourgmestre, J-P DARDENNE, qui présidait à ce moment le Conseil provincial, les militaires marchois étaient accueillis par les Echevins JAMOTTON et CALBERT. Après un dépôt de fleurs aux monuments, tout le monde se retrouvait Quai de l'Ourthe pour la parade militaire. Tour à tour, le Lieutenant VANGANSBEKE commandant de la

Cie d'appui, l'Echevin JAMOTTON et le Major BEM MATTART commandant le 1 ChA, évoquaient les liens d'amitié qui unissent LA ROCHE aux militaires.

Parents, invités, parmi lesquels plusieurs représentants des groupements patriotiques de LA ROCHE, mais aussi M. LEURIS, Vice-Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, et le Lieutenant-Colonel e.r. BERNARD, président de la section 1 ChA de la Fraternelle, étaient ensuite conviés à remettre la hure aux jeunes recrues. Cette manifestation était l'aboutissement de journées d'efforts au cours desquelles ces jeunes soldats durent prouver leur valeur dans une série d'épreuves d'audace, de connaissances techniques et de ténacité.

Après un dernier défilé dans les rues, les participants se retrouvaient pour un vin d'honneur au Centre sportif et culturel.



Puis-je t'aider ...



Le détachement du 1ChA avait fière allure à la MSA

CHERCHE DESSINATEUR!

Qui d'entre-vous ami lecteur a le crayon facile et aimerait mettre son talent au service de la cause des Ardennais?

Quelle aubaine pour cet artiste de se voir édité à dix-mille exemplaires!

Ecrivez-moi par un dessin!

Le rédacteur en chef.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

LA VIE AU BATAILLON

Date à retenir

26 septembre: Fastes et remise de Commandement à Vielsalm.

1. Activités principales

- 23 Fev: Cross Bn
- 07 Mar: Marche Bn
- 19-30 Mar: Rappel de la 511 Cie Inf Lt
- 30 Mar: Cross Bn
- 11 Avr: Marche Bn
- 16-27 Avr: rappel de la 921 Cie de garde
- 27 Avr: Cross Bn
- 07-18 Mai: Rappel de la 911 Cie Inf Lt
- 09-18 Mai: Ex OMEGA (OESLING)
- 21-23 Mai: Marche Commémorative du 50^e anniversaire de la campagne de Mai 1940 VIELSALM-TEMPLOUX
- 26-27 Mai: Course relais Commémorative du 50^e anniversaire de la campagne de Mai 1940 TEMPLOUX-VINKT
- 22 Jun: Cross Bn
- 27-30 Jun: Marche du Souvenir et de l'Amitié
- 25 Jul: Marche Bn
- 27 Jul: Cross Bn

2. Départs

- 02 Jun: Le Cpl VM SAMYN part en congé illimité.
- 27 Jun: Le Capt LEGRAIN passe à l'EI.
- 02 Jul: Le 1^{er} Sgt MAJ BURGEON passe à l'EI.
- 30 Jul: Le Lt SCHNEIDER passe au 1^{er} Bn Para.
- 30 Jul: Le Lt PIRLOT passe à l'ERM.

3. Arrivées

- 07 Mai: Le Sgt SALEMBIER est venu de l'EI.
- 02 Jul: Le 1^{er} Sgt RAFFAY est venu du 2^e Cy.
- 30 Jul: Le Slt DALE est venu du CLog FT.
- 10 Sep: Le Lt Col DE TANDT est venu de l'EI.

4. Nominations

- 01 Fev: Les Sgt MACH, LEBOUTTE, BARTHOLOME, THYSSEN et VANDENBERGHE sont nommés Sgt de Res.
- 01 Mar: Les Slt JACOB, KERDRAON, STYFHALS, DEBLED et BIEMAR sont nommés Slt Inf Res.
- 02 Jul: Le Sdt VM DESMET est promu au grade de Cpl.

5. Commissionnements

- 01 Mai: Les Cpx Mil COMPERE, QUINET, STROOBANT et GUIOT sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- 01 Jun: Le Cpl CSOR MATHOT est commissionné au grade de Sgt CSOR.
- 01 Jun: Le Sdt Mil DEVULDER est commissionné au grade de Cpl Mil.

- 01 Jul: Les Adjt COR MARCHAL, MATHEN, PASCOLINI et VAN IMPE sont commissionnés au grade de Slt de Res.
- 01 Jul: Les Sdt Mil DEWINTER et VERBEKE sont commissionnés au grade de Cpl Mil.

6. Brevets - Cours

- 25 Mai: Le Cpl NINANE a réussi le cours B4 Mec Rep Illis plus Man 4T.

7. Rappel Offr de réserve

- Du 16 au 28 Avr: Le Lt CHAMPENOIS, les Slt DENIS, GLENDEBIEN, GREGOIRE, JAMMERS, LECLERCQ, LEFEBVRE, RAMET et VAN LIPPEVELDE.
- Du 08 au 19 Mai: Les Cdt GERNAERT et PICARD, les Slt VAN LIERDE, KAIRIS, STREYAERT, BAUDET, BETHUME, COTTON, D'ASPROMONT et LYNDER.
- Du 19 au 31 Mai: Le Cdt SERVOTTE, les Slt BILOCCQ et THUIN.
- du 23 au 31 Mai: Le Slt POTTIER.
- du 04 au 16 Jun: Les Lt LE HARDY de BEAULIEU et ROBERT, les Slt BONTEMPS, CLOSSER, DE MARNEFFE, DOGNIES, GOOSENS, LEDUC, LIETARD et ROBERT.

8. Distinctions honorifiques

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold au Cdt GHYSEL.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Capt RAYMOND et au Capt LEGRAIN.
- La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1^{er} Sgt MAJ BURGEON et au 1^{er} Sgt HELD.
- La Décoration Mil de 1^{re} Classe au 1^{er} Sgt DEDERICHS.
- La Décoration Mil de 2^e Classe au Cpl HEINSKYLL et au Cpl ROSIER.

9. Mise à la retraite

- 01 Jul: Le CIC DELHAES est admis à la pension par limite d'âge.

10. Décès

- 17 Mai: L'Adjt HUYBREGHS
- 25 Jun: Le Sgt SALEMBIER

«Stage Commando» en France

La 3^e Cie du 3^e ChA séjourna du 16 au 20 avril à GIVET (France). Les trois pelotons (1 Pl: Adjt COR HAHN; 2 Pl: Lt PIRLOT; 3 Pl: Adjt COR VAN IMPE) de la 3^e Cie participèrent à un stage commando français.

Tout commença lundi matin à 0700 Hr précises. Après un voyage de 4 heures, nous sommes arrivés à destination. Les Français nous ont accueillis cordialement, puis l'on commença directement les diverses activités prévues.

Les activités sportives et les nombreux exercices tactiques constituaient la majeure partie du programme.

Lors des exercices tactiques, on se concentra sur les pièges et les mines, sur les exercices de survie, sur les attaques-éclair et sur les combats de rues.

Les soldats de la 3^e Cie eurent l'occasion de se familiariser avec les techniques françaises.

Pour les combats de rues, les 3 Pl disposaient d'un ancien village formé autour de deux axes principaux. Chaque Pl procéda d'abord à un nettoyage de maisons individuelles, ensuite d'un côté de rue et enfin d'un axe principal. Les combats de rues furent fort appréciés par les germanophones et les francophones du 3^e ChA, d'autant plus que les munitions ne manquaient pas.

Les pistes d'obstacles furent le point fort du stage commando. GIVET est un véritable bastion pour l'entraînement des commandos français.

Les pistes d'obstacles justifiaient cette réputation. Il existe 3 sortes de piste: la rouge, la bleue et la noire. Sur la rouge, la capacité physique du soldat est mise à l'épreuve, sur la bleue sa capacité technique et sur la noire sa capacité psychique, c-à-d vaincre des hauteurs vertigineuses. Une fois de plus, le 3^e ChA a fait preuve de sa grande faculté d'adaptation.

Parmi les activités importantes, on comptait également l'escalade et la descente en rappel. Tout comme pour les pistes d'obstacles, les soldats avaient été bien préparés en Belgique. Après s'être initiés à LA ROCHE et à VIELSALM, ils approfondirent leur expérience en France.

Adjt COR HAHN

Camp de MOURMELON

C'est avec plaisir que, du 21 au 27 mai 1990, le 3^e peloton et la section mortier de la 3^e Compagnie du 3^e ChA se sont rendus en France après avoir été invités par la 3^e Compagnie du 151^e Régiment d'infanterie au camp de MOURMELON.

Lundi matin nous passions déjà à 08H30 la frontière franco-belge sous les encouragements des douaniers qui, surpris par notre vitesse, nous ont épargné les tracasseries administratives. Nos 4 «Unimogs», lourdement chargés, n'ont pas mis plus de quatre heures et demie pour rejoindre la compagnie avec laquelle nous sommes jumelés.

Une fois à bon port, nous avons été reçus comme des rois. La même après-midi nous embarquons dans les blindés français (es V.A.B.) pour faire le tour du camp. Le moteur de 320 chevaux pouvait faire avancer ce véhicule à roues de 13 tonnes à plus de 90Km/h et 8Km/h sur l'eau, tout en consommant moins de 35 l de gasoil.

Le resto de la semaine fut très chargé. Tirs aux armes françaises, parcours de sections avec munitions de guerre et le périlleux parcours Symphonie, exercice au cours duquel le peloton reçoit pour mission de ralentir la progression de l'ennemi. Cela fut fait et bien fait.

Nous avons aussi participé à des compétitions sportives. La compagnie des «Lions», notre hôte, a pu bénéficier de notre aide lors d'un challenge inter-compagnie. Il paraîtrait que ce fut grâce à deux de nos nageurs que les «Lions» purent remporter cette série de compétitions.

Vers la fin de la semaine, après nous être habitués à leurs rigueurs, nous les avons défiés à un nouveau challenge. Après avoir perdu le lancer de grenades et après avoir gagné à la piste d'obstacles, le lancer de pelle et le tir à la corde, nous décidâmes de rentrer discrètement.

Dimanche, matin 06H30 fut le moment des adieux. Les Français furent étonnés par la précision de nos tirs, notre discipline et la modestie de nos hommes (sic).

«Dites mon Lieutenant, me demanda le Capitaine, les Chasseurs font-ils vraiment toujours tout au pas de course?»

«Mais non, mon Capitaine, mais non ...»

VAN IMPE ASL

Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Le 12 juin 90, le 2^e Pl de la 3^e Cie du 3^e ChA se mit en route en direction d'OTTERBURN (UK) avec deux autres Pl du 12 Li, il allait constituer une compagnie intégrée au 2^e Bn Cdo. Après un long voyage en bus, en ferry et encore en bus, le peloton arriva à OTTERBURN, paysage neuf pour la majorité des hommes.

Le lendemain de l'arrivée, les choses sérieuses commençaient et ce n'étaient plus qu'attaques de section, défensives de peloton, patrouilles de combat, raids, etc. Tout cela avec des munitions de guerre et très peu de repos. L'accent était mis sur la sécurité physique des participants aux exercices et aucun incident n'est venu assombrir la période de tir. Tout le programme était conçu de façon progressive et après avoir commencé avec des exercices au niveau section, il y eut un ensemble de manœuvres au niveau Cie.

Enfin le jour de l'excursion arriva, ce qui fit du bien à tout le monde vu le stress occasionné par le peu de sommeil. Le Pl en profita pour visiter NEWCASTLE de fond en comble.

Avant d'entamer le retour à VIELSALM, il y eut encore le fameux raid X, Y, Z dans les CHEVIOTS au sud de la frontière écossaise. On exige encore le maximum des hommes et le peloton parcourut la distance dans un temps remarquablement court. Ce fut un beau souvenir pour le peloton à qui il ne restait plus qu'un mois avant la démob.

24^e EDITION DE LA MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE



Plus de quatre mille cinq cents marcheurs ont pu apprécier les richesses touristiques de l'Ardenne au cours de la 24^e Marche du Souvenir et de l'Amitié qui s'est déroulée du 27 au 30 juin 1990.

Le Col Breveté d'Etat-Major A. MINGUET, président de la MSA, a inauguré officiellement l'édition 1990 en rappelant brièvement au pied du monument du 10^e de Ligne, l'historique de la Marche en insistant sur les mots «souvenir et amitié».

C'est alors que les marcheurs ont pris le départ d'une marche de quatre jours par des itinéraires tracés par l'Adjudant Chef CANSSE au travers de nos forêts d'Ardene ravagées par les tempêtes quelques mois plus tôt.

Malgré tous nos efforts pour rendre les itinéraires accessibles, le parcours de l'après-midi du premier jour ressemblait, par endroits, plus à une piste d'obstacles qu'à un sentier ardenais.

Mais nos marcheurs en ont vu d'autres ... Ainsi c'est un peu fourbus et avec une durée de trajet un peu plus longue qu'ils ont rejoint MAR-TELANGE.



De hautes autorités civiles et militaires, mais aussi de nombreux Anciens, fidèles au poste, ont rehaussé de leur présence les cérémonies du Souvenir.

Les Lt Gen CHARLIER et BEHRIN, respectivement Chef d'Etat-Major Général et Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, ont effectué la dernière étape VIELSALM - VIELSALM. Ils se sont joints aux Anciens en déposant des fleurs à ROCHELINVAL.

Remercions une fois encore tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cette opération qui a connu un succès mérité.

La 25^e édition, qui aura lieu du 26 au 29 juin 91, devrait s'ouvrir encore plus à l'Europe. C'est pourquoi nous espérons côtoyer, l'an prochain, des participants de toute la Communauté Européenne pour le renom de la Marche mais aussi pour faire connaître mieux encore notre belle province.

N.B.: Pour la petite histoire, sachez que l'édition 1990 comptait 328 Américains, 47 Anglais, 254 Allemands, 3472 Belges, 1 Espagnol, 40 Français, 3 Italiens, 27 Luxembourgeois, 335 Néerlandais et 3 Helvètes.

3. Ardennenjäger

DAS LEBEN IM BATAILLON

Wichtiges Datum

26. September: Bataillonfest und Kommandoübernahme in Vielsalm.

1. Wichtigste Aktivitäten

- 23. Febr: Bn - Cross
- 07. März: Bn - Marsch
- 19.-30. März: Wiedereinberufung der 511. leichten Infanteriekompanie
- 30. März: Bn - Cross
- 11. April: Bn - Marsch
- 16.-27. April: Wiedereinberufung der 921. Wachkompanie
- 27. April: Bn - Cross
- 07.-18. Mai: Wiedereinberufung der 911. leichten Infanteriekompanie
- 09.-18. Mai: OMEGA - Übung (OESLING)
- 21.-23. Mai: Marsch für den 50. Gedenktag des Feldzugs von Mai 1940 VIELSALM - TEMPLOUX
- 26.-27. Mai: Staffellauf für den 50. Gedenktag des Feldzugs von Mai 1940 TEMPLOUX - VINKT
- 22. Juni: Bn - Cross
- 27.-30. Juni: Marsch des Gedenkens und der Freundschaft
- 25. Juli: Bn - Marsch
- 27. Juli: Bn - Cross

2. Abgänge

- 02. Juni: Der Kpl VM SAMYN ist in unbezogenem Urlaub.
- 27. Juni: Der Kapitän LEGRAIN geht zur Infanterieschule über.
- 02. Juli: Der 1. Sgt Maj BURGEON geht zur Infanterieschule über.
- 30. Juli: Der Lt SCHNEIDER geht zur 1. Fallschirmjägerbataillon über.
- 30. Juli: Der Lt PIRLOT geht zur Königlichen Militärschule über.

3. Ankünfte

- 07. Mai: Der Sgt SALEMBIER kommt aus der Infanterieschule.
- 02. Juli: 1. Sgt RAFFAY kommt aus dem 2. Cy.
- 30. Juli: Der Unterleutnant DALE kommt aus dem CLOG FT.
- 10. Sept: Der Oberstleutnant DE TANDT kommt aus der Infanterieschule.

4. Nominierung

- 01. Febr: Die Sgt MACH, LEBOUTTE, BARTHLOME, THYSSEN und VANDENBERGHE sind zum Reserveesgt ernannt worden.
- 01. März: Die Unterleutnante JACOB, KERRAON, STYFHALS, DEBLED und BIEMAR sind zum Reserveunterleutnant ernannt worden.
- 01. Juli: Der Sdt VM DESMET ist zum Kpl ernannt worden.

5. Ernennungen

- 01. Mai: Die Milizkorporale COMPERE, QUINET, STROOBANT und GUIOT sind

KEUTIENS
Oberleutnant
Kommandeur

«Stage Commando» in Frankreich Die 3. Kompanie des 3 ChA in Frankreich

Die 3. Kompanie des 3 ChA fuhr vom 16. bis zum 20. April nach Givet in Frankreich. Dort nahmen die drei Züge (1. Zug: Adj COR HAHN; 2. Zug: LT Pirlot; 3. Zug: Adj COR Van Impe) der dritten Kompanie an einer französischen Kommando-Ausbildung teil.

Am Montagmorgen, pünktlich um 7.00 Uhr, ging es los. Nach einer Fahrt von 4 Stunden kamen sie dann schliesslich an ihrem Zielort an. Von den Franzosen freundlich empfangen begann man gleich mit dem Programm. Auf diesem waren die unterschiedlichsten Aktivitäten vorgesehen.

Der Schwerpunkt lag natürlich auf den sportlichen Tätigkeiten. Zu dem kamen zahlreiche taktische Übungen.

Als taktische Übungen wurden Fallen und Minen, Überlebungstraining, Blitzangriff und schliesslich Ortskampf durchgesehen.

Bei diesen taktischen Übungen lernten die Soldaten der dritten Kompanie die französischen Techniken kennen.

Beim Ortskampf stand den drei Zügen ein altes, kleines Dorf mit zwei Hauptstrassen zur Verfügung. Zuerst wurden einzelne Häuser eingenommen, schliesslich eine Strassenseite und zuletzt pro Zug eine Hauptstrasse. Diese Ortskämpfe waren sehr beliebt bei den deutsch- und französischsprachigen Soldaten der dritten Ardennenjäger, zumal es viel Munition gab.

Der Schwerpunkt dieser Kommando-Ausbildung lag auf der Bewältigung verschiedenster Hindernisbahnen.

Givet gilt als Hochburg, im wahrsten Sinne des Wortes, für die Ausbildung französischer Kommando-Soldaten. Diesem Ruf wurden die verschieden Hindernisbahnen gerecht.

Es gab drei Arten: Die rote, die blaue und die schwarze Hindernisbahn.

Auf der roten wurden das körperliche Können der Soldaten, auf der blauen das technische Können und auf der schwarzen das psychische Können, d.h. Überwindung von grossen Höhen, auf Probe gestellt. Die dritten Ardennenjäger zeigten dabei wieder ihre grosse Anpassungsfähigkeit und ihr Können.

Zu den grossen Aktivitäten zählte ausserdem das Felsenklettern und das Abseilen. Hier sind die Soldaten in Vielsalm, wie für die Hindernisbahnen, sehr gut vorbereitet worden. Nachdem sie in La Roche und in Vielsalm ihre Erfahrung mit dem Felsenklettern und Abseilen gemacht hatten, ging es in Frankreich gleich richtig los.

So mussten die Soldaten sich an einem Felsenabgrund von 80m abseilen und diesen danach erklimmen mit Hilfe von Strickleitern, Seilen und Felskanten.

Trotz öfteren Regen war die Stimmung in der dritten Kompanie sehr gut und alle haben interessante und besonders lehrreiche Stunden und Tage gehabt.

Diese Kommando-Ausbildung war ein voller Erfolg.

Adjt. COR HAHN

Lager in MOURMELON

Vom 21. bis zum 27. Mai wurde der 3. Zug und die Mörsergruppe der 3. Kie (3 ChA) von dem 151. Infanterieregiment nach MOURMELON (Frankreich) eingeladen.

Am Montagmorgen um 0830 Uhr passierten wir reibungslos den Zoll. Unsere 4 schwerbeladenen «Unimogs» brauchten nicht mehr als 04.30 Stunden, um zu unsrer «Partnerkompanie» zu gelangen.

Dort angekommen, wurden wir von den Franzosen wie Könige empfangen. Am selben Nachmittag stiegen wir in französische Panzer (V.A.B.) ein, um durch das Lager zu fahren. Mit einem Motor von 320 PS ist dies Fahrzeug 13T schwer. Es erreicht eine Höchstgeschwindigkeit von 90 Km/St auf dem Gelände und 8 Km/St auf dem Wasser, und dies mit einem Kraftstoffverbrauch von weniger als 35 Liter.

Wir hatten eine ausgefüllte Woche: Schiessen mit französischen Waffen, Zugparcours mit Kriegsmunition und der gefährliche Symphonie-Parcours, wo der Zug den feindlichen Vormarsch aufhalten muss. Es wurde geschafft.

Wir nahmen an sportlichen Wettkämpfen teil. Unsere Gastkompanie, die «Löwen», wurde während des Pokalkampfs zwischen mehreren Kompanien von uns unterstützt. Dank zwei unserer Schwimmer konnten die «Löwen» den Wettkampf gewinnen.

Am Ende der Woche nahmen wir mit ihnen an einem Wettkampf teil. Nachdem wir das Werfen der Handgranaten verloren hatten und nachdem wir die Hindernisbahn, das Werfen der Schaufel und das Tauziehen gewonnen hatten, haben wir uns unauffällig zurückgezogen.

Am Sonntagmorgen um 0630 Uhr war es Zeit, Abschied zu nehmen.

Die Franzosen waren über unsere Treffsicherheit, unsere Disziplin und die Bescheidenheit unserer Soldaten (sic) erstaunt.

«Sagen Sie doch mal, Herr Leutnant, fragte mich der Hauptmann, gehen die Ardennenjäger immer im Laufschrift?»

«Aber nein, Herr Hauptmann, ...»

VAN IMPE
Officiersanwärter

Ardennenjägerverein

Am 12. Juni 90 fuhr der 2. Zug der 3. Kie des Ardennenjägerbataillons nach OTTERBURN (UK), um mit zwei anderen Zügen des 12. Linienbataillons eine in das 2. Fallschirmjägerbataillon einbezogene Kompanie zu bilden. Nach einer Fahrt mit dem Bus, mit der Fahrt und wieder mit dem Bus kam der Zug schliesslich in OTTERBURN an. Für die meisten war die Landschaft unbekannt.

Am nächsten Tag fing der harte Alltag an mit Zugangriffen, Zugabwehrstellungen, Patrouillen, Überfällen, USW, mit Kriegsmunition und wenigen Ruhepausen. Man dacht vor allem an die Sicherheit der Soldaten und alles geschah reibungslos. Die Übungen wurden immer schwieriger, zuerst mit dem Zug und danach mit der Kompanie.

Den Ausflug nach NEWCASTLE hatten wir verdient und der Zug besuchte mit Vergnügen die englische Stadt.

Zu guter Letzt gab es noch den berühmten Überfall X, Y, Z in den CHEVIOTS, südlich der schottischen Grenze. Man forderte noch viel von den Soldaten und der Zug legte die Strecke innerhalb kürzester Zeit zurück. Es war eine schöne Zeit für den Zug, der ein Monat später entlassen wurde.

24. Ausgabe des Marsches des Gedenkens und der Freundschaft

Vom 27. bis zum 30. Juni 1990 schätzten mehr als 4500 Marschierer die Schönheit unserer Ardennen während der 24. Ausgabe des Marsches des Gedenkens und der Freundschaft.

Der Oberst A. MINGJET, Vorsitzender des Marsches des Gedenkens und der Freundschaft, eröffnete den Marsch 1990 vor dem Denkmal des 10. Linienbataillons. Er erinnerte uns an die Geschichte des Marsches und an die Bedeutung der Worte «Gedenken» und «Freundschaft».

Dann brachen die Marschierer auf. Vier Tage lang folgten Sie der Strecke, die von Adjt Chef

CANSSE markiert worden waren durch der Ardennenwald und die der Sturm nicht verschont hatte.

Trotz der Räumungsarbeiten blieb die Strecke am ersten Nachmittag stellenweise einer Hindernisbahn.

Aber die Marschierer hatten Schlimmeres erlebt ... Leicht müde und mit einer kleinen Verspätung kamen sie in MARTELLANGE an.

Viele Zivil- und Militärbehörden, sowie zahlreiche ehemalige Angehörige, nahmen an den Gedenkfeier teil.

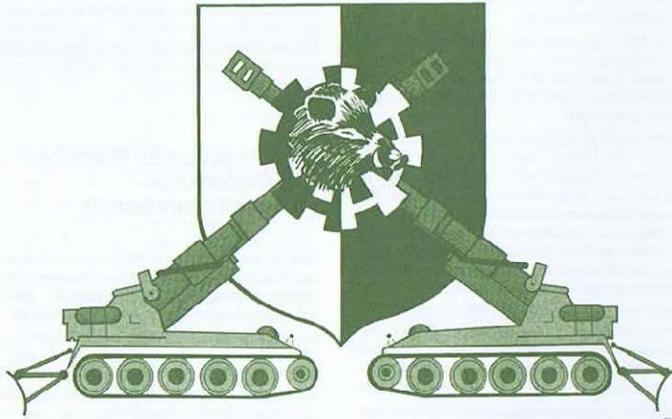
Der Generalleutnant CHARLIER, Generalstabschef, und der Generalleutnant BEHRIN, Stabschef der Landstreitkräfte, nahmen an der letzten Strecke VIELSALM - VIELSALM teil. Mit den ehemaligen Angehörigen legten Sie einen Kranz in ROCHELINVAL nieder.

Wir danken all denjenigen, die diesen erfolgreichen Marsch organisiert haben.

Für die 25. Ausgabe, vom 26. bis 29. Juni 91, wird man noch mehr an Europa denken. Wir hoffen, Leute aus der ganzen europäischen Gemeinschaft in unsere schöne Provinz anzuziehen.

N.B. 328 Amerikaner, 47 Engländer, 254 Deutschen, 3472 Belgier, 1 Spanier, 40 Franzosen, 3 Italiener, 27 Luxemburger, 335 Holländer und 3 Schweizer nahmen an dem Marsch 1990 teil.





20e BATAILLON D'ARTILLERIE

20^e Bn d'Artillerie

Le 12 mai a eu lieu au fort d'EBEN-EMAEL une cérémonie commémorative pour le 50^e anniversaire de la campagne de 40. Le 20A était présent à cette cérémonie avec un détachement d'honneur. Le 20A a en effet subi de lourdes pertes dans les environs immédiats du fort d'EBEN-EMAEL d'où l'appellation «Canal Albert» figurant actuellement sur leurs pièces d'artillerie.

C'est pour garder en mémoire cet événement tragique, qu'un hommage leur fut rendu par un dépôt de fleurs.

Marche-relais Mai 1940.

Quitant respectivement BODANGE, VIELSALM et BASTOGNE le 21 mai, pour arriver à VINKT le 27 mai, le 1 ChA, le 3 ChA et le 20A ont participé à une marche-relais de 300 Km pour rendre hommage à nos anciens et pour participer à VINKT à une cérémonie commémorative.

Imprégné du souvenir, c'est dans le recueillement que se clôtura cette semaine. Toutes nos félicitations aux participants qui se souviendront longtemps de cette semaine épuisante mais combien enrichissante en amitié, volonté et courage.

Plus ou moins 300 km (BASTOGNE-VINKT) ont été parcourus par nos militaires; les uns plus forts que les autres, mais tous ont terminé.

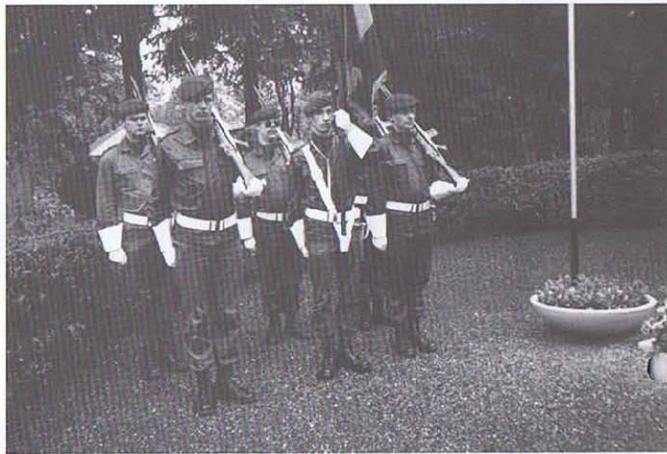
Cela ne fut pas toujours facile, car la fatigue, les crampes et les cloques participèrent aussi. Heureusement l'ambiance et l'entente étaient là pour reconforter les uns, encourager les autres.

Si les deux jours de congé entre la marche et la course relais ont permis à certains de se soigner et de se reposer, elle permit à d'autres de se préparer pour la course-relais (187 km) du samedi 26 et dimanche 27 Mai.

Là aussi, un effort considérable allait être demandé et c'est par étapes de 5 à 9 km qu'ils purent rejoindre VINKT, but de cette marche-relais.

Ce fut ensuite la cérémonie commémorative où jeunes et anciens étaient présents dans le recueillement et le souvenir.

Toutes nos félicitations aux participants qui se souviendront longtemps de cette semaine épuisante mais combien enrichissante en amitié, volonté et courage.



REFLEXIONS SUR LA NOUVELLE DONNE STRATEGIQUE DE LA DEFENSE EN FRANCE

par le Général français J. DELAUNAY

Source: Bulletin de l'Association des Officiers de Réserve de METZ et environs - N° 19/2 Trim 90

DEUX REMARQUES LIMINAIRES

En bonne logique, je devrais partir d'un constat objectif. Mais c'est une gageure que de tenter actuellement un bilan des changements survenus en Europe, compte tenu de la vitesse d'évolution de la situation.

Il a, par exemple, fallu 10 ans aux Polonais pour faire bouger les choses chez eux, mais 10 mois ont suffi en Hongrie, 10 jours en RDA et en Tchécoslovaquie, 10 heures en Bulgarie ... et 10 minutes en Roumanie.

Quant à l'URSS, il m'est impossible de prévoir aujourd'hui ce qui va s'y passer demain, faute de connaître:

- D'une part, «la réalité gorbatchevienne», l'homme étant présent suivant les critiques comme un marxiste convaincu et réalist, comme un réformateur génial et optimiste, comme un habile illusionniste ... ou comme un apprenti sorcier.
- D'autre part, les conséquences de la débâcle économique et des heurts de nationalités qui caractérisent l'ex-empire soviétique.

Pour l'opinion publique et la classe politique en Occident les problèmes de sécurité concernent essentiellement les rapports Est-Ouest, alors que les rapports Nord-Sud méritent aussi d'être examinés. On pense par ailleurs surtout à la menace MILITAIRE DIRECTE venant de l'Est, une menace qui aurait, croit-on, tendance à s'estomper. Je crois au contraire que le danger subsiste car, d'une part, l'arsenal offensif soviétique comporte tout un éventail de moyens différenciés D'ACTION INDIRECTE: c'est la guerre révolutionnaire dans le Tiers Monde, l'agitation sociale encouragée dans nos démocraties, l'espionnage, la commandite du terrorisme, les opérations clandestines et, par-dessus tout, les armes de la guerre psychologique: intoxication, propagande, intimidation, séduction et désinformation, celle-ci étant souvent relayée par nos propres médias.

Je souhaiterais qu'on intègre toutes ces données dans notre réflexion sur la défense sans se limiter à épiloguer sur l'avenir de la dissuasion nucléaire face à l'Est; d'ailleurs ce dogme est peut-être dépassé, en tout cas insuffisant face à la menace globale dont nous sommes aujourd'hui l'objet.

LE CONTEXTE MONDIAL

Le «péril rouge» est en effet loin d'être le seul qui menace la France et l'Europe. Celles-ci sont, à des degrés divers, confrontées à toute une série de dangers de nature différente mais qui relèvent toutes de notre relatif manque de «tonus vital» par rapport aux «hautes pressions» qu'on enregistre ailleurs dans divers domaines que je me permets de schématiser:

- LE PERIL NOIR, c'est la menace latente de la démographie et de la misère galopantes du Tiers Monde face à notre richesse et à notre dénatalité.
- LE PERIL JAUNE, c'est la conjugaison du dynamisme économique de l'Extrême Orient et de l'inconnue chinoise.
- LE PERIL BLEU, c'est la prééminence financière du dollar et la fascination correspondante exercée sur nous par les USA en matière économique et culturelle.

— LE PERIL VERT, c'est la montée de l'Islam pur et dur, y compris chez nous. Ce péril est en réalité «noir-vert».

— LE PERIL BLANC est cependant le plus grave car il concerne nos forces vives. C'est, en simplifiant, la conjugaison de nos difficultés socio-économiques, de nos hésitations à faire l'Europe (aggravées par la nouvelle situation allemande) et ce que j'appelle notre crise de civilisation.

A cet égard, je crois que les «7 plaies d'Égypte» pourraient aujourd'hui s'appeler chez nous: divisions, dénatalité, délinquance, drogue, divorces en chaîne, démissions et, par-dessus tout, DECALAGE GRANDISSANT ENTRE NOS MOYENS DE VIVRE ET NOS RAISONS DE VIVRE, ce qui conduit au mal de vivre et à la crise d'identité de beaucoup de nos contemporains.

LES RAISONS D'ESPERER

En dépit de ce qui précède, celles-ci ne nous manquent pas. C'est d'abord, pour moi, l'échec général du système communiste. Malgré les faiblesses de nos démocraties libérales, il démontre leur aptitude à durer, à s'adapter, à réagir à la conjoncture et à assurer, moins mal qu'ailleurs, les besoins des hommes, y compris le besoin de dignité. C'est aussi la réalité de notre patrimoine culturel et spirituel et l'atout que constitue notre équilibre général d'Européens, données sans égales dans le monde de 1990. Je note enfin, et je m'en réjouis, un certain retour du pendule en direction du respect des Valeurs Fondamentales et du Religieux, conséquence sans doute des excès mêmes d'un libéralisme tous azimuts dévoyé.

C'est dans ce contexte global que je place les problèmes politico-stratégiques qui se posent aujourd'hui à nous.

CE QUI A OBJECTIVEMENT CHANGE

C'est d'abord le système des relations Est/Ouest du fait:

- Des négociations sur le désarmement en cours. Elles visent à la fois la réduction des arsenaux nucléaires centraux et la diminution des forces conventionnelles de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.
- Des mesures de contrôle et d'inspection réciproques devant aboutir à une certaine transparence des forces armées, rendant une agression par surprise moins facile.
- Pour mémoire, du retrait d'Europe des SS20 soviétiques et des euromissiles américains.
- Pour mémoire encore, de l'évacuation de l'Afghanistan par l'URSS et d'un début de désengagement de sa part en Afrique, en échange d'une limitation de l'aide américaine aux «Contras» du Nicaragua et d'Angola.
- Enfin, et surtout, des fissures qui apparaissent au sein du Pacte de Varsovie. Certains «satellites» réclament en effet l'évacuation de leur territoire par les troupes soviétiques. La liberté d'action opérationnelle de celles-ci est dorénavant limitée, ce qui nous est évidemment favorable.

CE QUI DEMEURE INCHANGE

— En dépit des conversations en cours, LE POTENTIEL MILITAIRE soviétique demeure cependant inquiétant avec une marge de

supériorité de l'ordre de 3 à 1 dans le domaine des forces conventionnelles, un arsenal nucléaire et chimique formidable, une flotte sous-marine redoutable.

LE DISPOSITIF AEROTERRESTRE de Moscou reste en fait ce qu'il était depuis 40 ans, c'est-à-dire conçu pour l'offensive éclair face à l'Ouest.

LA MODERNISATION DES FORCES correspondantes continue à être poussée activement et on sait que des armes nouvelles sont en préparation.

L'ESPIONNAGE soviétique semble plus actif que jamais.

LA GEOGRAPHIE favorise par ailleurs l'URSS. En cas de retrait simultané des forces US et soviétiques par exemple, ces dernières pourraient aisément revenir discrètement sur leurs anciennes positions, à la différence des troupes US.

Et surtout, LA STRATEGIE INDIRECTE DE L'URSS RESTE TRES ACTIVE:

... ainsi le retrait d'Afghanistan a été compensé par des actions en direction du Pakistan, par des livraisons massives d'armes à Kaboul, par le maintien clandestin d'unités «spotnaz» sur le terrain et par l'exaspération systématique des dissensions au sein de la résistance afghane.

... du Pérou au Salvador, la guerre révolutionnaire enflamme l'Amérique Latine. Cette guérilla, orchestrée par Castro, ancien et fidèle satellite de Moscou, vise en fait le «ventre mou» des USA, à travers le Mexique.

... dans le même temps, le développement de la situation en Afrique Australe pourrait bien amener une relative déstabilisation du continent dans un sens anti-occidental.

... enfin et surtout, l'offensive psychologique de M. Gorbatchev s'avère très efficace. Elle aboutit à nous faire oublier la menace militaire que représentent ses forces, à nous diviser en nous concernant mauvaise conscience en matière de défense et à encourager chez nous les tentatives pacifistes, neutralistes et mondialistes. Par-dessus tout, il réalise l'explicit ce retour à son profit le naufrage du communisme, d'apparaître après 70 ans de dictature du parti, comme un homme providentiel et il cherche finalement à nous faire payer la facture correspondante à cet échec.

CONCLUSION

Faute de pouvoir prononcer un jugement définitif sur les événements, je me borne à mettre en relief une donnée majeure: L'INCERTITUDE sur l'avenir. Elle peut générer des retournements complets de situation.

Dans ces conditions, j'avance quelques propositions de bon sens:

1. sur un plan général, il importe, moins que jamais, de baisser notre garde militaire et de rester vigilants.
2. dans ce cadre, il faudrait simultanément, sans négliger l'atome:
 - Améliorer la sécurité de notre territoire, en matière de défense civile et de défense opérationnelle du territoire.
 - Donner, à nos forces d'intervention, une mobilité aéroterrestre et une souplesse accrues pour être capable d'agir en même temps dans plusieurs directions.

1940 LA GUERRE DU SANGLIER

Notre Président d'honneur le Général Major e.r. Lucien CHAMPION vient de faire rééditer, à l'occasion du cinquantième anniversaire des combats de 1940, son remarquable ouvrage «LA GUERRE DU SANGLIER». La première édition de 1977 étant épuisée et introuvable.

Dans cet ouvrage, l'auteur tient particulièrement à empêcher l'oubli d'un temps où le sens civique se confondait avec l'honneur du citoyen et le devoir de sauvegarder la nation. La règle qu'il s'impose est de s'en tenir à la rigueur des faits, qui est une obligation pour tout esprit objectif.

Il considère toutefois que ses commentaires d'ordre historique et, d'autre part, les perspectives européennes qu'il esquisse ne sont guère moins importants. Ceci sans préjudice du mémorial des «Ardennois» qui constitue la dernière partie de son livre.

Tant il paraît certain que la référence du passé rencontre la mémoire de l'avenir.

Nul doute, que chaque Chasseur Ardennois aura à cœur de posséder dans sa bibliothèque ce remarquable ouvrage écrit par l'un des siens.

Voilà un livre d'une grande portée exemplaire que vous pourriez offrir à vos enfants ou petits-enfants en guise de cadeau de St-Nicolas, de Noël ou d'étranges!

Pour obtenir ce livre, il vous suffit de verser 190 F (175 + 15 de frais d'envoi) au compte 310-0361541-11 des Editions J.M. COLLET à 1420 BRAINE-L'ALLEUD en mentionnant: LA GUERRE DU SANGLIER - Collection VECU PAR DES BELGES sans oublier vos nom et adresse et le bon code postal.

Les EDITIONS J.M. COLLET viennent également d'éditer «UN ALLEMAND DANS LA RESISTANCE» de Maurice J. HINSEKAMP. Dans ce livre, préfacé par l'acteur et metteur en scène Pierre MONDY, l'auteur, né d'un père allemand et d'une mère bruxelloise, raconte avec une verve de TIJL UYLENSPIEGEL sa guerre contre HITLER.

Sur la base de notes prises à l'époque, l'auteur a écrit le présent ouvrage pour témoigner de la nécessité impérative de s'opposer à toutes formes de dictatures et de fanatismes. Les temps présents n'en sont malheureusement pas exempts!

Le lire ou en faire cadeau à l'un des vôtres, le choix sera bon.

Pour obtenir ce livre, il vous suffit de verser 480 F au compte 310-0361541-11 des Editions J.M. COLLET à 1420 BRAINE-L'ALLEUD en mentionnant: UN ALLEMAND DANS LA RESISTANCE sans oublier vos nom et adresse et le bon code postal.

TEMPÊTES DANS LA BAIE DE SALLENELLES

6 juin - 17 août 1944

par Guy WEBER

De la première à la dernière page de ce livre, il est question de SALLENELLES. Le décor est constitué par la rade de Caen, l'estuaire, l'Orne, la Baie de Salenelles dont l'auteur décrit la géographie et esquisse l'histoire.

Les figurants? Ce sont les habitants, leur passé, leurs coutumes, leur comportement dans l'adversité, celle de la guerre.

La tragédie? N'est-ce-pas ce débarquement allié du 6 juin 1944 dont la grande surprise réside dans l'installation d'un port artificiel à AR-ROMANCHES? Mais pour construire ce dernier, il faut en garantir les flancs. Et le promontoire des hauteurs qui joignent AMFREVILLE à CHÂTEAU SAINT-CÔME constitue l'épaulement qu'il faut défendre à tout prix pour permettre le débarquement. Le pivot de toute l'affaire est à Caen, d'où le martyrologue de cette ville.

Les acteurs de ce drame, auquel les Normands assistent impuissants, sont anglais, canadiens, hollandais, luxembourgeois et belges. Avec les Commandos de Kieffer, ils sont venus libérer les figurants.

Les survivants de cette époque, parmi les habitants ou parmi les combattants qui reviennent régulièrement en pèlerinage, se souviendront. La Baie de SALLENELLES fait partie des hauts-lieux qui servent de décor à l'HISTOIRE de ce XX^e siècle qui s'achève.

- A l'est de l'Orne
— La division qui tombe du ciel
— Seuls dans la tête de pont
— Soulagés par des renforts
— Arrivée des Alliés
— Opération PADDLE

- A l'ouest de l'Orne
— Voici la 3^e Division
— Ceux de Kieffer
— Consolidation
— La bataille pour Caen
— L'exploitation

- Après la tempête
— Annexes: bibliographie et chronologie.

PARU le 1^{er} juin 1990

Si ces 300 pages d'histoire vous intéressent, versez la somme de

800 FB ou 140 FF (port compris)

au compte IPPA n° 700-0054825-64 de l'imprimerie BORDEAUX-CAPELLE à Dinant

GUY WEBER

TEMPÊTES DANS LA BAIE DE SALLENELLES

6 JUIN - 17 AOÛT 1944

L. BOURDEAUX-CAPELLE

SOMMAIRE

- Avant-propos
- La décor
- Les figurants
- Les acteurs allemands
- Les acteurs anglais
- Les acteurs hollandais
- Les acteurs belges et luxembourgeois
- LA TRAGÉDIE:
 - L'opération OVERLORD
 - 70 jours de tempête

Les droits moraux et matériels des Combattants

Cartes de Réduction

Le Ministère des Finances - Administration des Pensions - 16^e Direction - 44^e Bureau - Place Jean Jacobs, 10 à 1000 Bruxelles - a fait parvenir à la F.N.C. une lettre datée du 2 mai 1990 et dont voici la traduction.

«En réponse à votre lettre du 24 avril 1990, je vous communique qu'en vertu d'un accord avec la Société Nationale des Chemins de fer Belges, les cartes de réduction avec les millésimes 1974 -1985, délivrées aux invalides de guerre et à leurs veuves pour une réduction tarifaire de 75% ou 50% sur les lignes organisées par la Société Nationale des Chemins de fer Belges et la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux restent valables sans limite. Ceci signifie que ces cartes ne doivent pas être renouvelées attendu qu'elles restent valables sans limite à partir du 1^{er} janvier 1986.

Procédure en cas de perte, vol ou détérioration

C.A.P.E.L.

- 1 déclaration à la police qui délivre une attestation.
- 2 déclaration de perte auprès de la SNCB par l'intermédiaire du chef de gare la plus proche de sa résidence ou, à défaut, de la gare la plus proche.
- 3 aviser directement, par écrit, l'organisme qui l'a délivrée en joignant avec la nouvelle demande de remplacement délivrée par le chef de gare (formulaire de couleur verte) l'attestation de la police et celle de la SNCB.
- 4 faire transiter tout le dossier par la voie du secrétaire national qui fera le nécessaire avec l'Office central de la matricule

Un duplicata de la carte perdue sera envoyé le plus rapidement possible. Toutefois, il ne pourra être délivré qu'un seul par période quinquennale.

REMARQUE:

Le titulaire d'une carte égarée (ou duplicata) n'a pas avisé immédiatement l'administration de la SNCB de la perte, est rendu pécutièrement responsable de l'usage frauduleux qui pourrait être fait de cette carte.

Lors du décès du bénéficiaire d'une carte de réduction, celle-ci doit être renvoyée à l'organisme qui l'a délivrée en mentionnant la date du décès.

Au Comité de Contact des Associations Patriotiques et au Conseil Supérieur des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Le Comité de Contact des Associations patriotiques s'est réuni le 18 juin dernier pour affiner ses propositions concernant l'utilisation du reliquat des crédits alloués pour réaliser le protocole d'accord. Notons que le montant de ce reliquat n'est pas connu, mais qu'il pourrait se situer pour le secteur militaire entre 40 et 45 millions de francs, auxquels le gouvernement n'entend pas ajouter un seul franc.

Conformément aux dispositions de la loi du 7 juin 1989, dans son exposé des motifs, ce reliquat devrait être affecté:

- à la réalisation de la mesure concernant la rente du mobilisé: suppression de la clause de non-cumul avec une rente de guerre;
- à l'octroi sous certaines conditions, aux titulaires du statut des Forces belges en Grande Bretagne, d'une majoration de rente d'une quotité égale à la pension d'un invalide à 10% de la guerre 1940-1945.
- Les autres mesures pour lesquelles le pouvoir est donné au Roi visent l'octroi sous certaines conditions, d'une invalidité forfaitaire aux titulaires des statuts de résistants armés et d'agent de renseignements et d'action.

La Commission permanente chargée du règlement du contentieux des victimes de la guerre n'ayant pas été reconstituée, le Comité de Contact estime qu'il serait logique que le Conseil Supérieur des invalides de guerre, Anciens Combattants et Victimes de guerre se substitue à celle-ci et se saisisse du problème. En effet, en vertu de l'article 28 de la loi du 8 août 1981, ce Haut Collège, doit non seulement être consulté sur tout projet de dispositions légales et réglementaires intéressant tout ou partie de la Communauté des victimes de la guerre, mais qu'il peut aussi d'initiative formuler toutes propositions ou avis intéressant ladite communauté.

Se réunissant également le 18 juin dernier, le Conseil Supérieur avait inscrit à son ordre du jour l'énoncé des propositions du Comité de Contact, relatives à l'utilisation du reliquat dont question ci-avant.

Question n° 609 de M. Louis Michel du 8 juin 1990 (Fr.): MILICIE. - SERVICE DE FRÈRE. RECONNAISSANCE NATIONALE. - DISPENSE

L'arrêté royal, pris en application de l'article 13 des lois sur la milice coordonnées le 30 avril 1962 et modifiées par la loi du 16 juin 1987, fixe les catégories de miliciens de la levée 1991 qui peuvent invoquer un service de frère pour obtenir la dispense du service en temps de paix pour cause morale, prévoit que le milicien peut solliciter cette dispense de service pour autant qu'il fasse partie d'une des catégories fixées par ledit arrêté royal.

Un milicien peut-il solliciter sur la base du point d) une dispense du service en temps de paix s'il atteste à la fois d'un service de frère et si le père a pris part à la campagne de l'armée belge de 1940-45?

Dans le cas où, par négligence, le père a omis de demander la reconnaissance du statut national sur la base de l'arrêté royal du 28 août 1964 portant reconnaissance nationale en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la guerre 1940-45, la carte des états de service peut-elle toujours tenir lieu d'attestation conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 28 août 1964?

Réponse: L'honorable membre trouvera ci-après la réponse à ses questions. L'application de l'article 13 des lois sur la milice relève de la compétence du ministre de l'Intérieur. En ce qui concerne l'acquisition du statut de reconnaissance nationale en faveur des militaires belges ayant participé aux différentes phases de la guerre 1940-1945 (arrêté royal du 28 août 1964), je confirme que la carte des états de service n'est pas acceptée comme attestation. Ceux qui ont acquis le statut peuvent demander que ce soit mentionné sur leur carte des états de service.

Suivant ce qui se dit, le Conseil Supérieur n'aurait pu se prononcer en raison du fait que malgré son insistance répétée et celle du Comité de Contact des Associations Patriotiques, il n'était toujours pas en possession du montant exact des sommes restant disponibles.

Au cours de cette même séance, le Conseil Supérieur aurait été saisi du devenir des très importantes archives de guerre, détenues par l'Administration des Victimes Civiles de la guerre, qui serait contrainte de quitter les locaux qu'elle occupe pour la fin de cette année.

Auraient également été évoquées, de sérieuses critiques vis-à-vis du fonctionnement de l'Office Médico-Légal.

Secrétaire d'Etat aux Classes Moyennes et aux Victimes de la Guerre, Adjoint au Ministère de la Justice et des Classes Moyennes Victimes de la Guerre

Question n°40 de M. Happart du 25 avril 1990 (Fr.):

Résistants armés reconnus

- Quel est le nombre de résistants armés reconnus encore en vie?
- Quel est le nombre de résistants comptant un an au moins de reconnaissance nationale?

Réponse:

J'ai l'honneur de communiquer à l'honorable membre que selon une statistique élaborée en octobre 1971 par l'Office central de la matricule, 139.971 personnes ont obtenu le statut de la résistance armée, dont 5.796 à titre posthume. Selon une statistique établie par l'Administration des pensions sur la base de la situation existante à la date du 1^{er} octobre 1989, le nombre de personnes bénéficiant d'une rente de combattant en qualité de résistant armé s'élevait à 31.990.

Quant au pourcentage de résistants armés dont la durée des services dans la résistance atteint un an au moins, les statistiques précitées de l'O.C.M.W. l'évaluent à près de 70 pour cent du nombre total de résistants reconnus. L'on peut par conséquent estimer à quelque 22.400, les résistants reconnus et encore en vie au 1^{er} octobre dernier, qui répondent à ce critère de durée de services.

LOIS, DECRETS ET REGLEMENTS

MINISTERE DE LA JUSTICE

12 AVRIL 1990. - Arrêté royal à la création du statut de reconnaissance nationale en faveur des hommes qui ont rejoint les centres de recrutement de l'armée belge 1940 (C.R.A.B.).

BAUDOIN, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu le décret des 3-22 août 1790 concernant les pensions, gratifications et autres récompenses nationales et notamment l'article 4 du titre premier;

Vu l'avis du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre du 16 janvier 1989;

Vu l'accord du Ministre du Budget du 27 juillet 1989;

Vu l'avis du Conseil d'Etat;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la Guerre et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil.

Nous avons arrêté et arrêtons:

CHAPITRE 1^{er} - Des bénéficiaires

Art.1.- Dans le présent arrêté:

1^o la qualité de «C.R.A.B.» sous-entend la qualité reconnue à tout homme de seize à trente-cinq ans qui a répondu à l'ordre, donné en mai 1940 par le Gouvernement, de rejoindre les centres de recrutement de l'armée belge à partir du 10 mai 1940 et dont la période d'absence de son foyer est précisée à l'article 5;

2^o «le Ministre» est le Ministre qui a les Victimes de la Guerre dans ses attributions.

Art.2.- La qualité de C.R.A.B. est reconnue aux hommes visés à l'article 1^{er}, 1^o, à la condition qu'ils aient possédé la nationalité belge pendant les périodes définies à l'article 5 et qu'ils la possèdent toujours au moment de l'introduction de la demande.

Art.3.- Sont exclues du bénéfice du présent arrêté les personnes:

1^o qui ont été condamnées à une peine d'au moins trois mois sans sursis pour infraction au Code pénal militaire, commise entre le 10 mai 1940 et le 10 septembre 1940;

2^o qui ont été condamnées pour crime ou délit contre la sûreté extérieure ou intérieure de l'Etat;

3^o qui, ayant été déchues de leurs droits civils ou politiques en vertu de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 relatif à l'épuration civique, ont recouvré ces droits en vertu de la loi du 30 juin 1961 relative à l'épuration civique;

4^o qui ont été déchues de la nationalité belge en vertu de la loi du 30 juillet 1934 concernant la déchéance de la nationalité et de l'arrêté-loi du 20 juin 1945 sur la déchéance de la nationalité belge;

5^o qui ont été condamnées à l'étranger en raison d'une activité de collaboration avec l'ennemi;

6^o qui ont volontairement travaillé pour l'ennemi lorsqu'elles avaient atteint l'âge de 18 ans au moment de leur engagement;

7^o qui ont été soit condamnées à une peine privative de liberté de deux ans ou plus soit déchues de leurs droits civils. L'exclusion prend fin de plein droit lorsque ces personnes sont réhabilitées ou recouvrent leurs droits civils.

CHAPITRE II. - De la demande et de son instruction

Art.4. § 1^{er}. Pour être admis au bénéfice du présent arrêté, les intéressés doivent introduire, une demande accompagnée, à peine d'irrecevabilité, d'un certificat de bonne conduite, vie et moeurs délivré moins de trois mois avant la date de la demande. Celle-ci doit être adressée par pli recommandé à la poste, à l'Administration des Victimes civiles de la Guerre, dans le délai d'un an à dater de l'entrée en vigueur de l'arrêté. § 2. Sans préjudice de l'article 5, alinéa 2, 4^o, les intéressés administrent par toutes voies de droit la preuve de leur qualité de «C.R.A.B.» et la durée de celle-ci.

Art.5.- Pour obtenir la qualité de C.R.A.B., l'absence du foyer doit avoir duré au moins dix jours.

Si cette absence est:

1^o de plus de dix jours, mais ne dépasse pas trente jours, la durée de la période prise en considération est portée à un mois;

2^o de plus de trente jours, mais ne dépasse pas soixante jours, la durée de la période prise en considération est portée à deux mois;

3^o de plus de soixante jours, mais ne dépasse pas nonante jours, la durée de la période prise en considération est portée à trois mois;

4^o de plus de nonante jours, la durée de la période prise en considération correspond à la période réelle qui s'établit exclusivement par des documents d'époque.

En aucun cas, il n'est tenu compte d'une absence du foyer postérieure au 10 septembre 1940.

Pour le calcul de la période à prendre en considération, le jour du départ et le jour de la rentrée dans les foyers, comptent pour des jours entiers.

Art.6.- Le Ministre statue sur les demandes introduites conformément à l'article 4. Il motive sa décision qui est notifiée au requérant par lettre recommandée à la poste.

Art.7.- Toute décision rendue conformément à l'article 6 peut être révisée lorsqu'elle est entachée d'erreur de fait ou de droit ou lorsque des éléments nouveaux sont produits et justifient la révision.

Art.8. § 1^{er} La révision est provoquée soit par le Ministre qui en informe l'intéressé soit par celui-ci qui adresse une demande à l'Administration des Victimes civiles de la Guerre.

Dans les deux cas, le Ministre statue, après nouvelle instruction, par décision motivée notifiée à l'intéressé.

Les demandes et la notification prévues par le présent article se font par lettre recommandée à la poste.

§ 2. Sauf lorsqu'elle est fondée sur la production d'éléments nouveaux, la révision doit être provoquée, à peine de forclusion, dans un délai de dix ans à dater du jour où la décision qui en fait l'objet est devenue définitive.

Art.9. § 1^{er}. Aucune demande ne peut être introduite à titre posthume.

§ 2. Le décès du requérant interrompt l'instruction de la demande.

CHAPITRE III. - Dispositions finales

Art.10.- Toute décision d'attribution de la qualité de C.R.A.B. donne lieu à l'établissement d'une carte dont le Roi détermine le modèle. Cette carte mentionne la durée de la période admise en qualité de C.R.A.B.

Art.11. - Il est créé une médaille du C.R.A.B. dont le Roi détermine le modèle.

Elle ne pourra être portée que par les bénéficiaires du présent arrêté.

Art.12.- Le bénéfice du présent arrêté ne peut entraîner aucune incidence financière actuelle ou future et ne donner aucun droit à l'obtention d'un autre statut de reconnaissance nationale.

La période d'absence du foyer, déterminée conformément à l'article 5, ne peut non plus être prise en considération dans le cadre d'un autre statut de reconnaissance nationale.

Art.13.- Le présent arrêté entre en vigueur le premier jour du mois qui suit sa publication au Moniteur belge.

Art.14.- Notre Ministre de la Justice et Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 12 avril 1990.

Le Ministre de la Justice,

M. WATHELET

Le Secrétaire d'Etat aux Victimes de la Guerre,

P. MAINIL

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 JEMEPPE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOVE avenue de Nivelles, 15 1350 LIMAL - Tél. 010/41 90 03

LE MOT DU PRESIDENT

1. La 8^e marche d'hiver

Celle-ci a été marquée par 2 événements importants:

- l'absence de notre président d'Honneur et boute-en-train Servais BORBOUX, immobilisé suite à un accident.
- les conditions atmosphériques exceptionnellement hivernales, corsées par la fameuse tempête qui s'est déroulée sur nos régions, la nuit précédant notre 1^{er} étape.

A notre réveil du vendredi, une épaisse couche de neige avait modifié le paysage qui répondait non pas à nos souhaits mais à ceux de Pol CHARLIER pour qui une marche d'hiver sans neige n'est pas une marche d'hiver.

Le parcours du combattant venait seulement de commencer et le meilleur nous attendait car l'itinéraire allait nous conduire pendant toute la journée dans des chablis de plus en plus épais et de plus en plus enneigés, le tout agrémenté de bourrasques de neige du plus heureux effet.

L'apogée fut atteinte dans la traversée le l'ex Grand Bois vers So Béchefa où il nous fallait escalader des amoncellements de chablis glissants quand il n'était pas possible de les éviter en rampant.

Notre cinéaste Jean OCTAVE a immortalisé les péripéties les plus marquantes de cette «traversée» pour que tous ceux d'entre nous qui possèdent un magnétoscope se repassent souvent en frémissant les moments les plus pathétiques de cette après-midi qu'aucun de nous n'oubliera.

A la soirée, plusieurs d'entre nous se rendirent à la tanière du Coyote pour lui raconter en détails les épreuves et les péripéties auxquelles il se serait exposé s'il n'avait pas été immobilisé.

Après ces difficultés, les 2 autres journées furent moins fatigantes mais la joyeuse ambiance était créée.

26 marcheurs qui ont participé en tout ou en partie à ces 4 journées reviendront certainement voir l'an prochain si les conditions atmosphériques sont toujours aussi difficiles.

2. Marche du 50^e anniversaire

La marche du 50^e anniversaire ARDENNE-VINKT s'est déroulée du 21 au 27 mai.

Je ne voudrais toutefois pas oublier de remercier nos 34 membres qui sont venus, soit marcher l'une ou l'autre étape en notre compagnie, soit nous sauver le long des parcours ou lors des arrivées, soit nous apporter une aide de transport, de nourriture ou de logement, un merci tout spécial à notre fidèle caméraman.

Si quatre d'entre nous ont effectué les 120 km des 3 premiers jours et si, à trois, nous sommes allés jusqu'au bout des 320 km, dites-vous que, par votre présence et vos encouragements, vous avez participé tous à nos efforts.

Nos remerciements vont aussi aux trois Chefs de Corps organisateurs pour leur aide et leur appui logistique, aux militaires qui ont marché avec nous les 3 premières étapes, aux autorités communales des villes d'étape et aux associations patriotiques rencontrées durant ces journées du Souvenir.

Nous ont particulièrement marqués: l'hommage au monument national de MARTE-LANGE, les départs de BODANGE, BAS-TOGNE, VIELSALM, l'accueil amical à SAINT-HUBERT, HAMOIR, STREE, TINLOT, CINEY, HUY, VYLE-THAROUL, TEMPOUX, NIEUWERKERKEN (ALCOST) et enfin l'arrivée à VINKT avec, tout au long du dernier kilomètre, les simples mais émouvants rappels des victimes civiles de 1940.

3. 24^e Marche du Souvenir

Cette année, nous avons eu au départ de la MSA une pensée spéciale pour quatre grands amis que nous y rencontrons, depuis plus de 20 ans, et qui nous ont quittés.

Messdames MOINY, ANDRE, et GOFFART nous accueillait tout au long du chemin avec beaucoup de sourires et d'encouragements.

Jean GOFFART après avoir accompli de nombreuses fois la MSA avec sa famille, se faisait un devoir d'y être présent chaque année et, fin mai, avait reçu très chaleureusement à ST-HUBERT les participants de la marche du 50^e anniversaire.

Nous avons été très nombreux à participer tant aux étapes qu'aux cérémonies.

Le dernier jour à VIELSALM, notre groupe qui s'étoffe chaque année davantage a été un des plus remarqué lors du défilé final.

Notre bonne humeur et notre chaude camaraderie attirent de plus en plus vers nos rangs de nouveaux amis chasseurs ardennais ou sympathisants, que nous retrouvons régulièrement avec joie sur les itinéraires de nos week-ends.

Nous sommes légitimement fiers de ce succès grandissant du club de marche des «Fils de la Hure» ...

A bientôt sur la route et à la marche d'hiver.

Jean Bricart



Cotisation 90

200 FB (au-dessus de 21 ans)

150 FB (de 12 à 21 ans)

GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/89)

assurance comprise de la date d'inscription au 31 décembre 1990 à verser au cpte 240-0280297-63 de Club de marche Chasseurs Ardennais, 4330 GRACE-HOLLOGNE (mentionner votre date de naissance pour assurance).

Ventes diverses

1 badge tissu lavable d'excellente qualité, 10 cm diamètre (frais de port compris) 250 FB

2 autocollants d'excellente qualité, 10 cm de diamètre (frais de port compris) 50 FB

1 polo blanc manches courtes d'excellente qualité avec insigne du Club (frais de port compris) 650 FB

A payer anticipativement au cpte 240-0280297-63 Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4330 GRACE-HOLLOGNE



Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Membre de la Fraternelle ?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 160 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la réaction, soit à l'administration, soit à la section ou est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérêts verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	350 F
(sans hure)	280 F
Hure bérêt	85 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module (usqu'à épuisement du stock 350,—)	600 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
85 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**